

PEAAD

Bulletin



75 · juin 2021

Association des Anciens Députés au Parlement Européen

www.formermembers.eu

ANNIVERSARY - ANNIVERSAIRE
20
Experience for the future



EP FMA
PE AAD



Edition spéciale

20e anniversaire
de l'AAD

Page 12



Edition spéciale

Nous sommes
d'anciens
membres

Page 20

DANS CE NUMÉRO

03 Mot du Président

04 Parlement européen au travail

IN MEMORIAM

06 In memoriam

DÉPÊCHES

09 Événements à venir

09 Nouveaux membres

10 Résultats des élections

11 L'AAD au travail

ÉDITION SPÉCIALE

13 20e anniversaire de l'Association des anciens députés (*David Maria Sassoli*)

15 Nous sommes d'anciens députés (*Lord Henry Plumb*)

17 Expérience pour l'avenir (*José María Gil-Robles*)

19 L'Association des anciens députés du Parlement européen a 20 ans (*Pat Cox*)

21 Le Parlement européen, une école de démocratie (*Enrique Barón Crespo*)

22 Une coopération fructueuse (*Monica Baldi*)

23 Travailler main dans la main pour analyser et expliquer l'Europe (*Renaud Dehousse*)

24 Un partenariat actif pour l'Europe - L'AAD et les Archives historiques de l'Union européenne (*Dieter Schlenker*)

25 Les archives à l'aube de leur 70ème anniversaire (*Ludovic Delepine*)

26 Réseau de l'AAD à l'étranger (*Lord Richard Balfe*)

27 Réseau FP-AP (*Brigitte Langenhagen*)

28 Observation des élections et Démocratie (*Brigitte Langenhagen*)

29 Les défis actuels de la Démocratie (*Edward McMillan-Scott*)

30 Les femmes au Parlement européen (*Maria Luisa Rodano*)

32 Simone Veil : une femme libre et ouverte d'esprit (*Luciana Castellina*)

34 Nicole Fontaine : une pro-européenne consciente (*Monica Baldi*)

36 Mon expérience du programme «PE au campus» (*Birgit Daiber*)

37 PE au Campus : Un programme inestimable (*Michael Hindley*)

38 Célébrer vingt ans de collaboration (*Jonathan Larson, Docteur*)

40 Expériences PE au Campus

44 Joyeux 20e anniversaire

47 Messages d'autres associations

APPEL À CONTRIBUTION:

Le comité de rédaction tient à remercier tous les membres qui ont pris le temps de contribuer à ce numéro du Bulletin de l'AAD. Nous voudrions attirer votre attention sur le fait que la décision d'inclure un article incombe au comité de Rédaction du Bulletin de l'AAD et, qu'en principe, les contributions soumises par des membres qui ne sont pas à jour de paiement ne sont pas retenues. En raison du long décalage entre l'appel à contribution et la publication, certains articles peuvent être dépassés.

Le Bulletin de l'AAD est publié par l'Association des anciens députés du Parlement européen avec l'assistance du Parlement. Toutefois, les opinions exprimées dans ses articles sont celles des membres contributeurs de l'AAD et d'écrivains invités, et ne représentent pas nécessairement les positions du Parlement, ni celles de l'AAD. De même, l'inclusion des communications publicitaires n'implique pas nécessairement une recommandation de l'AAD ou du Parlement.

COMITÉ DE REDACTION

Brigitte LANGENHAGEN
Jean-Pierre AUDY
Monica BALDI
Edward McMILLAN-SCOTT
Teresa RIERA MADURELL

PRÉPARÉ PAR

Elisabetta FONCK
Liseth BRAVO
Valeh NASIRI
Valerie RASKIN
Sophie WEBER

CONTACTS

formermembers@europarl.europa.eu
Tél.+ 32(0)2 284 07 03
Fax.+32(0)2 284 09 89



MOT DU PRÉSIDENT

Chers membres,

Cette année nous fêtons avec fierté le vingtième anniversaire de notre association, grâce à l'implication et l'engagement de chaque membre; grâce au travail acharné des anciens présidents, des anciens membres et des membres actuels ainsi que de notre personnel; grâce à la collaboration fructueuse avec nos nombreux partenaires et grâce à tous ceux qui ont contribué à faire de l'Association des Anciens Députés du Parlement européen (AAD) ce qu'elle est aujourd'hui: une association multiculturelle, pluraliste et multilingue très unie qui s'efforce de promouvoir les valeurs que nous partageons. Notamment le respect de la dignité humaine, les droits de l'homme, la liberté, la démocratie, l'égalité, l'état de droit et la paix.

J'ai ainsi l'honneur de vous présenter l'édition spéciale de notre bulletin marquant le vingtième anniversaire de l'AAD. Nous y jetons un regard sur nos réalisations passées et nous nous en inspirons pour nous tourner vers l'avenir. Le président du Parlement européen et les anciens présidents de l'AAD y ont tous contribué, ce dont je leur suis très reconnaissant.

Au fil des ans, nous avons œuvré ensemble à la promotion du dialogue politique en organisant des réunions avec les parlements nationaux, des visites d'étude annuelles et des tables rondes thématiques sur la politique. Nous avons collaboré pour promouvoir le dialogue intergénérationnel et pour partager nos expériences en

participant notamment à quelque 232 éditions du programme «PE au campus», et pour rencontrer ainsi des milliers d'étudiants. Ensemble, nous avons œuvré à l'édification de la démocratie en nous portant volontaires en tant qu'observateurs des élections et en offrant un soutien à la démocratie. Lors du service commémoratif annuel, nous avons tous voulu rappeler et honorer le travail ainsi que l'engagement des anciens députés. Je voudrais saisir cette occasion pour remercier toutes les familles et les anciens députés qui se sont joints à nous cette année pour notre service commémoratif virtuel. Ensemble, nous avons travaillé pour construire et consolider l'AAD, qui est aujourd'hui le symbole de notre réussite commune.

Ces activités et réalisations ne sont que quelques exemples d'un large éventail d'activités que nous avons entreprises au fil des années. Nous continuerons aussi à nous développer et à nous investir, comme nous le faisons actuellement avec des initiatives telles que le Librorum et le groupe de réflexion de l'AAD sur l'avenir de l'Union européenne. Je vous invite à participer et à suivre les débats qui se tiendront prochainement dans le cadre de la Conférence sur l'avenir de l'Europe, à contribuer au débat démocratique et à partager vos idées pour l'avenir de l'Europe.

Enfin, je tiens à remercier tous les membres qui, par leur participation, ont contribué au succès des événements organisés à l'occasion de notre vingtième anniversaire et qui ont participé à l'Assemblée générale du deux juin.

Grâce à vos votes, vous avez élu un nouveau conseil d'administration pour l'année prochaine.

Je voudrais souhaiter chaleureusement la bienvenue aux nouveaux membres élus du comité, M. Michael Hindley, M. Pier Antonio Panzeri et M. Manuel Porto. Nous sommes très heureux d'avoir l'opportunité de travailler avec eux.

Je saisis également cette occasion pour rendre un hommage particulier aux membres sortants, M. Jan-Willem Bertens, Lord Richard Balfe et Mme Zofija Mazej Kukovic, pour les années de travail engagé, d'énergie et de passion qu'ils ont consacrées au développement de l'AAD.

Il y a vingt ans, un des objectifs que nous nous étions fixés était de rester en contact, nous continuerons sur cette voie. Nous avons construit ensemble un lien solide qui nous aidera à aller de l'avant, même en ces temps incertains. Nous pouvons compter sur ces liens d'amitié que nous avons tissés au-delà des frontières.

Prenez soin de vous et restez en contact les uns avec les autres!

Je souhaite à notre association un bon anniversaire!

Hans-Gert Pöttering
Président de l'AAD

DOSSIERS CLÉS

Les députés ont adopté le nouveau programme InvestEU, qui mobilisera les investissements publics et privés et garantira un accès simplifié au financement.

(Session de mars - P9_TA(2021)0068).

Le programme s'inscrit dans le cadre du plan de relance européen Next Generation, doté de 750 milliards d'euros. Il favorisera les investissements stratégiques, durables et innovants et s'attaquera aux défaillances du marché, aux investissements sous-optimaux et au déficit d'investissement dans les secteurs ciblés.

Les députés ont adopté le programme EU4Health pour 2021-2027, qui vise à préparer plus rigoureusement les systèmes de santé de l'UE aux menaces sanitaires et aux pandémies futures.

(Session de mars - P9_TA(2021)0069).

Les principaux objectifs sont de renforcer les systèmes de santé en aidant les pays à se coordonner et à partager leurs données, ainsi que de rendre les médicaments et les dispositifs médicaux plus disponibles, plus accessibles et plus abordables.

Le président du PE, M. Sassoli, le premier ministre du Portugal, M. Costa, et le président de la Commission, M. von der Leyen, ont signé la déclaration commune sur la conférence sur l'avenir de l'Europe.

(Session de mars).

Lancement d'une série de débats et de discussions pour un débat ouvert, inclusif, transparent et structuré avec les citoyens européens autour des questions qui leur tiennent à cœur, par le biais de différents forums, y compris des formats numériques et, si possible, physiques, et d'une plateforme numérique interactive multilingue.

Le Parlement déclare l'Union européenne "zone de liberté LGBTIQ".

(Session de mars - P9_TA(2021)0089).

En réponse au recul des droits LGBTIQ dans certains pays de l'UE.

Le Parlement a adopté un cadre juridique européen renforcé pour la protection civile, en réponse à l'expérience sans précédent de la pandémie de COVID-19.

(Session d'avril - P9_TA(2021)0128).

Un montant de 1,263 milliard d'euros sera alloué au mécanisme pour la période 2021-2027, complété par 2,056 milliards d'euros provenant de l'instrument de relance de l'UE (environ cinq fois plus que le budget septennal précédent).

Le Parlement a approuvé de nouvelles règles pour un registre de transparence commun et obligatoire.

(Session d'avril - P9_TA(2021)0130).

Le Parlement, le Conseil et la Commission visent à rendre l'enregistrement obligatoire de facto, comme condition préalable à certaines activités et par des mesures complémentaires équivalentes.

Le Parlement approuve formellement l'accord de commerce et de coopération entre l'UE et le Royaume-Uni.

(Session d'avril - P9_TA(2021)0140).

Le consentement du Parlement est nécessaire pour que l'accord entre définitivement en vigueur avant son expiration le 30 avril 2021.

Une nouvelle loi visant à lutter contre la diffusion de contenus terroristes en ligne a été approuvée par le Parlement.

(Session d'avril - P9_TA(2021)0144).

Les fournisseurs de services d'hébergement devront retirer ou désactiver l'accès aux contenus terroristes signalés dans tous les États membres dans un délai d'une heure après avoir reçu un ordre de retrait de l'autorité compétente. Les États membres adopteront des règles sur les sanctions, dont le degré tiendra compte de la nature de la violation et de la taille de l'entreprise responsable.

Le Parlement a adopté sa position de négociation sur la proposition de certificat visant à réaffirmer le droit à la libre circulation en Europe pendant la pandémie.

(Session d'avril - P9_TA(2021)0145).

Les députés ont convenu que le nouveau "certificat EU COVID-19" - au lieu du certificat vert numérique, comme proposé par la Commission - devrait être en place pendant 12 mois et non plus. Les détenteurs d'un certificat UE COVID-19 ne devraient pas être soumis à des restrictions de voyage supplémentaires, telles que la quarantaine, l'auto-isollement ou les tests. Les députés soulignent également que les pays de l'UE devraient "garantir un dépistage universel, accessible, rapide et gratuit".

Le programme 2021-2027 pour l'environnement et l'action climatique (LIFE) deviendra le programme climatique et environnemental le plus ambitieux de l'UE.

(Session d'avril - P9_TA(2021)0153).

Il s'agit du seul programme au niveau de l'UE entièrement consacré à l'environnement et au climat (lancé en 1992). Il est entré en vigueur rétroactivement à partir du 1er janvier 2021. Le budget total alloué à LIFE dans le compromis sur le cadre financier pluriannuel 2021-2027 est de 5,4 milliards d'euros (prix courants).

Les autres principaux dossiers discutés lors des sessions plénières étaient

10.03.21

Le Parlement a adopté une résolution sur un [mécanisme européen d'ajustement aux frontières pour le carbone \(CBAM\)](#) compatible avec l'OMC. La résolution souligne que l'ambition accrue de l'UE en matière de changement climatique ne doit pas conduire à des "fuites de carbone".

Les députés ont recommandé des modifications au projet de législation visant à tracer et à taxer plus efficacement les ventes réalisées par les personnes sur les [plateformes en ligne](#). Cela implique une meilleure coopération entre les autorités nationales et les plateformes non européennes doivent s'enregistrer dans un État membre de l'UE où elles ont une activité économique substantielle.

11.03.21

Règles de pêche : Le Parlement a adopté sa position de négociation sur le nouveau [système de contrôle de la pêche](#), qui reformera les règles qui régissent les activités de pêche de l'UE depuis 2010. Les députés ont convenu d'utiliser les nouvelles technologies pour mieux faire respecter les règles de pêche et améliorer la sécurité et la transparence.

Les députés ont souligné [l'impact de la pandémie sur la santé et l'éducation des enfants](#). Ils ont appelé à une garantie européenne pour l'enfance où les États membres de l'UE doivent investir davantage dans l'éducation, les soins de santé, le logement, l'aide aux familles et la garde d'enfants, en veillant à ce que ces services atteignent tous les enfants.

25.03.21

Rapports d'élargissement pour l'Albanie, le Kosovo, la Macédoine du Nord et la Serbie : les députés soutiennent pleinement l'avenir européen des Balkans occidentaux. Les députés ont averti que les progrès de ces pays sur la voie de l'adhésion à l'UE dépendent de réformes durables, approfondies et irréversibles dans des domaines fondamentaux tels que l'État de droit et le fonctionnement efficace des institutions démocratiques. Ils soulignent également l'importance d'intensifier la lutte contre la corruption et le crime organisé.

Une résolution sur une [stratégie européenne pour un tourisme durable](#) a été adoptée. Le Parlement a appelé les États membres à mettre en œuvre sans délai des critères communs, y compris un certificat de vaccination commun, pour des voyages sûrs.

27.04.21

Les députés adoptent un programme de recherche historique, Horizon Europe, qui intègre l'allocation budgétaire la plus élevée jamais accordée par l'UE à la recherche liée au numérique et à la numérisation. Le programme de recherche et d'innovation 2021-2027 aidera les systèmes de santé de l'UE à se préparer aux futures pandémies, et son industrie à se décarboniser, se numériser et innover.

29.04.21

État de droit à Malte : Le Parlement appelle à la justice et aux réformes. Le Parlement européen fait le point sur l'évolution de l'affaire Daphne Caruana Galizia et d'autres enquêtes connexes, suite au témoignage de Vincent Muscat. Les députés demandent instamment au gouvernement de traduire en justice toutes les personnes impliquées dans les affaires mises en lumière par la journaliste.

Les députés ont présenté des plans pour un [système fiscal plus équitable](#) adapté à l'ère numérique. Ils ont demandé qu'un taux d'imposition effectif minimum soit fixé à un niveau juste et suffisant pour décourager le transfert de bénéfices et empêcher une concurrence fiscale dommageable.

Le Parlement européen met à niveau [les droits des passagers du rail](#) pour mieux les protéger en cas de retard et d'annulation ou lorsqu'ils sont victimes de discrimination.

20.05.21

Un rapport a été adopté, appelant à la création d'un [cadre européen pour l'immigration légale](#) qui encouragerait une migration plus ordonnée, attirerait les travailleurs dont on a tant besoin, mettrait à mal les passeurs et les trafiquants et faciliterait l'intégration.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site :

<http://www.europarl.europa.eu/news/fr/news-room/plenary>



IN MEMORIAM



Robert ROWLAND

✝ 23 janvier 2021

NI, Royaume-Uni (2019-2020)

Il a été membre britannique du Parlement européen.
Au niveau national, M. Rowland a représenté le parti du Brexit.

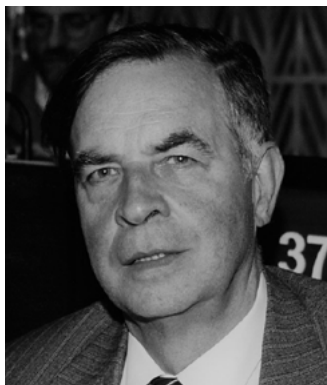


José ÁLVAREZ DE PAZ

✝ 16 février 2021

PSE, Espagne (1986-1994)

Il a été membre espagnol du Parlement européen.
Au niveau national, M. Alvarez de Paz représentait le parti 'Partido Socialista Obrero Español'.



Arthur Stanley NEWENS

✝ 2 mars 2021

PSE, Royaume-Uni (1984-1999)

Il a été membre britannique du Parlement européen.
Au niveau national, M. Newens a représenté le parti "Labour Party".



Vera SQUARCIALUPI

✝ 3 avril 2021

COM, Italie (1979-1989)

Elle a été membre italien du Parlement européen.
Au niveau national, Mme Squarcialupi représentait le parti "Indipendenti di sinistra".



Jens-Peter BONDE

✝ 4 avril 2021

RBW, ENF, EN, DDE, IND/DEM, Danemark (1979-2008)

Il a été membre danois du Parlement européen. Au niveau national, M. Bonde représentait le parti 'JuniBevægelsen - Mod Unionen'.



Maj Britt THEORIN

✝ 6 avril 2021

PSE, Suède (1995-2004)

Elle a été membre suédoise du Parlement européen. Au niveau national, Mme Theorin représentait le 'Socialdemokratiska arbetarepartiet'.



Peter Michael MOMBAUR

✝ 23 avril 2021

PPE-DE, Allemagne (1994-2004)

Il a été membre allemand du Parlement européen. Au niveau national, M. Mombaur représentait le parti 'Christlich Demokratische Union Deutschlands'.



Silvio LEGA

✝ 24 avril 2021

PPE, Italie (1979-1984)

Il a été membre italien du Parlement européen. Au niveau national, M. Lega représentait le parti 'Democrazia cristiana'.

IN MEMORIAM



Johannes Cornelis van BAALEN

✝ 29 avril 2021

ALDE, Pays-Bas (2009-2019)

Il a été membre néerlandais du Parlement européen. Au niveau national, M. van Baalen représentait le parti 'Volkspartij voor Vrijheid en Democratie'.



Poul SCHLÜTER

✝ 27 mai 2021

PPE-DE, Danemark (1994-1999)

Il a été membre danois du Parlement européen. Au niveau national, M. Schlüter représentait le "Det Konservative Folkeparti".



Llewellyn T. SMITH.

✝ 26 mai 2021

PSE, Royaume-Uni (1979-1994)

Il a été membre britannique du Parlement européen. Au niveau national, M. Smith a représenté le "Labour Party".

ACTIVITÉS

SEPTEMBRE 2021

Visite d'étude en Moldavie

Une délégation de membres de l'AAD se rendra en Moldavie en septembre 2021. Les membres rencontreront des représentants du Parlement, du gouvernement et de la société civile ainsi que des étudiants universitaires. Les détails seront communiqués ultérieurement par courriel.

OCTOBRE 2021

Visite en Slovaquie

Une délégation de l'AAD se rendra en Slovaquie, pays qui assurera la présidence du Conseil de l'UE. Les détails seront communiqués ultérieurement par e-mail.

7
DECEMBRE 2021

Débat politique - 15 ans du programme "PE au Campus"

Un débat de haut niveau sera organisé à l'occasion du 15ème anniversaire du programme "EP to Campus". Les détails seront communiqués ultérieurement. Veuillez vérifier vos emails.

7
DECEMBRE 2021

20ème anniversaire de l'AAD - Cocktail et dîner de gala

Cette année de célébrations sera couronnée par un dîner de gala de 19h30 à 21h30 dans la Maison de l'histoire européenne. Le dîner sera précédé d'un cocktail de 18.30 à 19.30. De plus amples informations seront communiquées ultérieurement.

8
DECEMBRE 2021

Ensemble pour l'avenir de l'Europe

Un nouvel événement de la série "Ensemble pour l'avenir de l'Europe", aura lieu de 10 à 13 heures. De plus amples informations seront communiquées ultérieurement.

*** Le format des événements susmentionnés sera confirmé ultérieurement en fonction de l'évolution de la pandémie de COVID-19.**

NOUVEAUX MEMBRES



Lily JACOBS
(Pays-Bas
2007-2009
S&D)



Artur ZASADA
(Pologne
2009-2014
PPE, ECR)



Joanna SKRZYDLEWSKA
(Pologne
2009-2014
PPE)



Edward CZESAK
(Pologne
2015-2019
ECR)



Andrzej SZEJNA
(Pologne
2004-2009
S&D)



2 juin 2021

Cher membre,

Re: RESULTAT DES VOTES

Veuillez trouver ci-dessous les résultats détaillés des votes qui ont eu lieu lors de l'Assemblée générale annuelle de l'Association le 2 juin 2021.

1) Vote sur le rapport annuel:

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Pour approuver le rapport annuel	157	0	3

160 votes ont été enregistrés, aucun n'étant non-valide ce qui fait un total de 160.

2) Vote sur les comptes annuels:

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Pour approuver les comptes annuels	156	0	3

159 votes ont été enregistrés, aucun n'étant non-valide ce qui fait un total de 159.

3) Élection pour les 5 membres du Conseil d'administration

Les membres suivants ont été élus dans l'ordre ci-dessous et vont faire partie du Conseil d'administration pour une période de deux ans, jusqu'à l'Assemblée générale de 2023:

1. Teresa RIERA MADURELL
2. Miguel MARTINEZ MARTINEZ
3. Michael HINDLEY
4. Manuel PORTO
5. Pier Antonio PANZERI

187 votes ont été enregistrés, sur lesquels trois étaient déclarés non-valides, ce qui fait un total de 184.

Nous voudrions saisir cette opportunité pour remercier tous ceux qui ont pris part à cette élection,

Meilleures salutations,


Gianfranco DELL'ALBA
Scrutateur


Mario MAURO
Scrutateur

L'AAD AU TRAVAIL

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Hans-Gert
PÖTTERING



Monica BALDI



Jean-Pierre
AUDY



Teresa RIERA
MADURELL



Michael
HINDLEY



Brigitte
LANGENHAGEN



Miguel
Angel MARTÍNEZ
MARTÍNEZ



Edward
McMILLAN-
SCOTT



Pier Antonio
PANZERI



Manuel PORTO

BUREAU DE L'AAD

Président: **Hans-Gert PÖTTERING**

Vice-Présidente: **Monica BALDI**

Secrétaire: **Teresa RIERA MADURELL**

Trésorier: **Jean-Pierre AUDY**

LISTE DES RESPONSABILITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Comité de rédaction du Bulletin AAD:

Mme Langenhagen (présidente), M Audy, Mme Baldi, M McMillan-Scott et Mme Riera Madurell.

PE au Campus: M Hindley et M Porto.

Relations avec la commission des budgets, DG Finance: M Audy.

Dîner Débat : Mme Baldi et M Panzeri.

Délégués au Bureau de l'Association européenne des anciens membres: Ms Langenhagen (Vice-Présidente de la FP-AP) et M Martínez Martínez. Si nécessaire, Mme Langenhagen sera remplacée par M Audy et Martínez Martínez sera remplacée par Mme Riera Madurell.

Délégués à l'Assemblée générale annuelle, séminaires et colloques de l'FP-AP:

Mme Langenhagen, M Martínez Martínez et M Audy (Si nécessaire, ils seront remplacés par Mme Riera Madurell). Outre les déléguées AAD ou leurs suppléantes et en accord avec le FP-AP, d'autres membres du Comité AAD peuvent participer aux séminaires ou colloques annuels à leurs frais.

Relations avec les associations d'anciens membres hors Europe: M Audy et M Martínez Martínez.

Relations avec les groupes de réflexion, les instituts de politiques, les fondations: Mme Riera Madurell (présidente), Mme Baldi et Mme Langenhagen.

Archives: Mme Baldi.

Communication AAD:

Mme Baldi (présidente), M Hindley et Mme Langenhagen.

Groupe de travail sur le soutien à la démocratie et l'observation des élections: Mme Langenhagen (présidente), M Hindley, M Martínez Martínez, M McMillan-Scott, M Panzeri et Mme De Keyser (membre AAD à titre consultatif).

Relations avec la Maison de l'histoire européenne: M Martínez Martínez.

Relations avec l'Institut universitaire européen (IUE): Mme Baldi.



20E ANNIVERSAIRE DE L'AAD

Dessin humoristique préparé par Juan Fernando López Aguilar, MdPE.

20e anniversaire de l'Association des Anciens Députés

En 2019, lorsque je suis devenu président du Parlement européen, l'Europe venait de se soumettre au plus grand exercice démocratique de son histoire. Dans les 28 États membres de l'époque, plus de 200 millions de personnes se sont rendues aux urnes. Ces citoyens ont saisi l'importance de leur vote et des décisions prises au Parlement européen qui auront un effet considérable sur leur vie et leurs

moyens de subsistance.

Depuis 1979, le Parlement européen établit un lien direct entre les citoyens et les institutions de l'Union. Les électeurs ont la possibilité de choisir leurs représentants qui débattront et voteront les lois qui façonneront l'avenir de l'Union. C'est cette responsabilité que nous avons prise en assumant notre mandat en tant que membres du Parlement. Ces dernières décennies, nombreux sont ceux qui ont parié sur la fin de l'Union, alimentant les divisions et les conflits qui, pensions-nous, appartenaient au passé. Les citoyens ont toutefois montré qu'ils croyaient toujours à ce cheminement extraordinaire, le seul envisageable pour apporter une réponse aux défis mondiaux qui nous guettent.

"Depuis 1979, le Parlement européen établit un lien direct entre les citoyens et les institutions de l'Union. Les électeurs ont la possibilité de choisir leurs représentants qui débattront et voteront les lois qui façonneront l'avenir de l'Union."



David Maria Sassoli, Président du PE avec Hans-Gert Pöttering, Président de l'AAD et ancien Président du PE ©Union européenne 2019 - Source : PE

Les parlements ne sont pas des entités statiques; ils grandissent et se développent tout comme les organismes vivants. Les décisions d'une législature se construisent sur les précédentes. C'est particulièrement vrai pour notre Parlement et son objectif de faire progresser le projet européen. Comme l'a déclaré Robert Schuman, «l'Europe ne se fera pas d'un coup ni dans une construction d'ensemble: elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait.» Chaque personne qui a siégé au Parlement a joué un rôle pour développer cette solidarité, en jetant les bases sur lesquelles l'Europe peut se construire.

Travailler pour l'Europe est un processus, un processus continu qui ne prend pas fin au terme de notre mandat. C'est pourquoi je tiens à vous remercier aujourd'hui de votre engagement indéfectible, votre passion et votre dévouement inconditionnel. L'Association des anciens députés a un rôle primordial à jouer dans la communication des réalisations du Parlement européen. Elle met aussi en avant les domaines dans lesquels nous pouvons nous améliorer. Le travail avec les citoyens, les décideurs politiques et les universitaires peut contribuer à la construction d'un véritable demos européen. Le travail sur le renforcement de la démocratie peut permettre d'exporter les enseignements tirés par notre Parlement unique en son genre dans d'autres endroits du globe.

“Travailler pour l'Europe est un processus, un processus continu qui ne prend pas fin au terme de notre mandat. C'est pourquoi je tiens à vous remercier aujourd'hui de votre engagement indéfectible, votre passion et votre dévouement inconditionnel.”

Au cours des deux années qui se sont écoulées depuis le début de mon mandat de président, le monde s'est transformé de façon spectaculaire. Des centaines de milliers de citoyens européens ont perdu la vie et nous avons tous dû faire face à des restrictions dans notre vie quotidienne qui auraient été inimaginables il y a quelques mois seulement. Nous remercions tous ceux qui ont œuvré en première ligne pour assurer notre sécurité et permettre à notre société de continuer à fonctionner ainsi que les chercheurs européens qui nous donnent de l'espoir pour l'année à venir.

Tout au long de cette crise, le Parlement européen est resté ouvert et n'a cessé de fonctionner afin que nous puissions continuer à voter les mesures nécessaires à la reconstruction de l'Europe. À présent, il nous faut tous, anciens membres et membres actuels, revenir à l'élan pionnier des pères fondateurs qui ont su oublier la guerre et mettre de côté les inimitiés pour tordre le cou au nationalisme. Alors que nous sortons de la pire urgence sanitaire mondiale depuis un siècle, nous

devons montrer que nous sommes capables de prendre les décisions nécessaires afin de construire un avenir meilleur pour l'Europe.

Je vous remercie pour votre travail au cours de ces vingt dernières années. Il contribue à renforcer le sentiment d'appartenance à une communauté, cet engagement constant dont nous avons besoin pour renforcer nos démocraties et pour répondre au mieux aux besoins des citoyens. J'espère que cela se poursuivra pendant de nombreuses années encore.

Par **David Maria Sassoli**
Président du Parlement européen

Nous sommes d'anciens députés

Comme vous pouvez l'imaginer, la grande joie que j'éprouve à participer aux célébrations du vingtième anniversaire de notre association est teintée d'un profond regret, celui de ne plus voir mon pays faire partie de l'Union. Mais parlons d'autre chose.

"La grande joie que j'éprouve à participer aux célébrations du vingtième anniversaire de notre association est teintée d'un profond regret, celui de ne plus voir mon pays faire partie de l'Union."

Mon intervention aujourd'hui sera consacrée à l'importance de l'association dans le contexte du grand projet européen.

Le Parlement, en tant qu'institution élue au suffrage universel direct, a fait son entrée sur la scène européenne plutôt tardivement. Il a joué un rôle essentiel, bien que difficile, dans l'atténuation du tristement célèbre déficit démocratique. L'existence même de notre association illustre la nature unique de notre contribution au projet européen.

Les députés européens comme nationaux ont comme point commun de se rendre dans leurs hémicycles respectifs et d'avoir leur propre identité nationale et politique, mais, selon mon expérience, les députés européens se distinguent en développant, dans leurs activités quotidiennes, une sensibilité supplémentaire, qui les amène à réfléchir à ce qu'il y a de mieux pour leurs concitoyens, leur pays ou leur parti politique, mais également à ce qu'il



Valéry Giscard d'Estaing et Lord Henry Plumb lors du premier dîner annuel de l'AAD en 2002.

y a de mieux pour l'Europe. Les fondateurs de notre association, indépendamment de leurs différends politiques quotidiens, avaient conscience de cette dimension supplémentaire.

Cette philosophie doit perdurer et être encouragée, car il nous faut reconnaître qu'aujourd'hui, le projet européen n'a pas assez réussi à susciter l'adhésion de ses citoyens aux institutions européennes, qui ne les considèrent pas suffisamment comme les «leurs», au même titre que leurs institutions nationales. C'est l'un de ses échecs. L'expérience britannique constitue, hélas, un avertissement sérieux en la matière. Depuis 1979, le Parlement européen a su avancer petit à petit, en passant d'une assemblée consultative à une institution législative complète, et cela est en grande partie grâce au travail de nos députés. Cette avancée en matière de droit constitutionnel doit s'accompagner d'avancées similaires en matière de sensibilisation du public.

Nos députés ont leur rôle à jouer à cet égard. Certes, nous sommes «d'anciens députés», mais nous avons collectivement une longue expérience derrière nous et disposons, pour la plupart, de

plateformes permettant d'informer, de promouvoir le débat et de défendre certaines politiques. Nous avons beau venir de partis politiques divers et variés, je crois fermement qu'il est dans notre intérêt à tous de dialoguer avec l'électorat européen sur les sujets qui préoccupent de simples citoyens. Je pense aux sujets qui ont, par le passé, fait forte impression: la création du marché unique, la baisse des tarifs aériens, l'amélioration des normes sur l'environnement, la promotion des droits de l'homme ou l'aide aux pays en développement.

Pour les observateurs politiques, le Parlement européen a la réputation de vouloir être à l'avant-garde du changement au sein de l'Union. Ses détracteurs accusent souvent ses dirigeants d'être des «rêveurs», qui souhaitent que soient adoptées au plus vite des politiques ou prises de position jugées «irréalistes». Pourtant, il est vrai que de nombreuses avancées en Europe n'étaient au départ que de simples propositions du Parlement, qui ont gagné du terrain grâce à la promotion que nous en avons faite. L'opinion publique a, bien trop souvent, sous-estimé le rôle du Parlement. De ce fait, nous devons aujourd'hui

encourager cette attitude avant-gardiste au Parlement. En ce qui concerne l'avenir, il est normal que l'intérêt du public se porte en ce moment sur la crise de la COVID-19; néanmoins, nous devons désormais nous focaliser sur le monde d'après la pandémie, et une attention particulière doit être portée au cadre de l'Union.

Quand je fais le bilan de ces vingt dernières années, j'ai profondément conscience du privilège que nous avons eu de faire partie d'une association qui a permis de donner naissance à de nombreuses amitiés et à un enrichissement culturel considérable, au-delà des nationalités et des séparations idéologiques. Et ça, ça se fête tout de même!

Par **Lord Henry Plumb**
*Ancien Président de l'AAD et du
Parlement européen*
henry@theplumbs.org.uk

"Nous avons beau venir de partis politiques divers et variés, je crois fermement qu'il est dans notre intérêt à tous de dialoguer avec l'électorat européen sur les sujets qui préoccupent de simples citoyens."

Expérience pour l'avenir

L'Association des anciens députés au Parlement européen fête son vingtième anniversaire. Cela semble peu pour l'Union qui est déjà trois fois plus âgée, mais c'est assez pour rendre hommage à cette association qui déborde d'énergie et pour nous réjouir d'avoir eu une idée aussi heureuse.

L'association est venue combler un vide. Il aurait été dommage de s'en passer. Elle nous a permis de garder le contact entre nous tous, qui avons pour point commun d'avoir, à un moment donné, représenté les citoyens européens. Elle nous a aussi permis de mettre les connaissances acquises au cours de nos mandats au service de la construction de cet organe singulier qui rassemble et fait progresser nos efforts pour la paix.

Je remercie le président Pöttering, qui m'a invité à écrire ces quelques lignes. Je lui adresse mes plus chaleureuses félicitations. Je salue aussi tous ceux qui, depuis Lord Henry Plumb, ont eu l'honneur de présider l'Association tout comme ceux qui l'ont dirigée, au cours de ces vingt dernières années. Je pense que nous pouvons être satisfaits du travail que nous avons accompli pour nos collègues et pour l'Europe.

Mais rien ne sert de regarder dans le miroir,

“Mais rien ne sert de regarder dans le miroir, si ce n'est pour préparer l'avenir l'Europe. Ayant aujourd'hui atteint un âge plus que respectable, je me souviens de la fin des années 40, lorsque j'ai commencé à rêver de l'Union européenne. Je n'ai depuis lors eu de cesse d'imaginer et de construire son avenir du mieux que j'ai pu.”

si ce n'est pour préparer l'avenir l'Europe. Ayant aujourd'hui atteint un âge plus que respectable, je me souviens de la fin des années 40, lorsque j'ai commencé à rêver de l'Union européenne. Je n'ai depuis lors eu de cesse d'imaginer et de construire son avenir du mieux que j'ai pu. Nous voici arrivés à un moment charnière, un de plus, à la veille d'une conférence sur l'avenir

de l'Europe. Cet avenir doit être préparé, même si ce sont d'autres personnes qui seront amenées à le façonner et à le concrétiser. Je souhaite donc profiter de l'occasion pour contribuer à cette réflexion qui nous interpelle tous.

L'article 311 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, adopté à Lisbonne le



José María Gil-Robles ©Communautés européennes 1997 - PE

13 décembre 2007, prévoit ce qui suit: «L'Union se dote des moyens nécessaires pour atteindre ses objectifs et pour mener à bien ses politiques.

Le budget est, sans préjudice des autres recettes, intégralement financé par des ressources propres.»

En d'autres termes, le traité établit clairement deux principes, à savoir

- celui de la capacité financière (se doter des moyens nécessaires pour accomplir ses missions) et
- celui de l'autonomie financière (obtenir ces moyens par des ressources propres, et non par des ressources fournies par d'autres organismes ou niveaux de pouvoir).

Tel est l'idéal à atteindre.

Cependant, les politiques de financement de l'Union ont déjà subi de nombreux changements de cap depuis la création des Communautés européennes.

Rappelons que:

- la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) était directement financée par un système de droits à la production, sans passer par l'intermédiaire des États membres. En d'autres termes, elle était financée par des ressources propres;

- la Communauté économique européenne (CEE), en revanche, était à ses débuts financée par les contributions des États membres avant de passer, en 1970, à un financement sur fonds propres: droits de douane, droits agricoles et un pourcentage annuel de l'assiette uniforme de la TVA;
- depuis les perspectives

financières 1993-1999, une «quatrième ressource» a été ajoutée, à savoir la contribution supplémentaire des États membres qui est devenue l'apport principal.

Or, près de trente ans plus tard et après de nombreuses initiatives pour mettre un terme à cette situation, l'Union européenne a enfin franchi un pas important. Elle a décidé de se doter de moyens très importants pour se remettre des dommages subis en raison de la pandémie actuelle: pas moins de sept cent cinquante milliards d'euros de dette commune, qui devront être remboursés dans les années à venir. En d'autres termes, nous devons constituer des ressources propres pour financer cette gigantesque et inattendue opération de solidarité. Helmut Kohl disait que l'essence de l'Union est la solidarité. C'est ce que nous sommes en train de faire, à savoir injecter, au moment le plus difficile, une immense dose de solidarité.

La conférence sur l'avenir de l'Europe devra traduire cette nouvelle solidarité en réalisations concrètes. Nous pouvons déjà en imaginer certaines, d'autres apparaîtront au fur et à mesure. Bien entendu, nous devons achever l'union économique et monétaire par une politique économique commune qui complète l'euro, en fusionnant les traités conclus en un traité unique et en mettant fin aux critiques entre l'Europe de l'Est et de l'Ouest. Il faudra également achever l'intégration des pays des Balkans, de l'Islande et de la Norvège. Il convient aussi de laisser la porte ouverte au Royaume-Uni lorsqu'il réalisera à quel point la vie était meilleure au sein de l'Union. Il ne

pourra alors plus compter sur les privilèges ou compensations en sa faveur auxquels il avait eu droit.

Dans une société de plus en plus mondialisée, notre politique étrangère et de sécurité se doit d'être toujours plus autonome et commune. Cela implique:

- une autonomie stratégique et un rééquilibrage de l'OTAN;
- une politique de voisinage dynamique à l'Est et au Sud de la Méditerranée;
- la promotion continue de la démocratisation et de l'intégration en Amérique latine, en Afrique et dans les États des Caraïbes;
- de bonnes relations commerciales avec la Russie et la Chine;
- un soutien aux relations multilatérales.

Le pacte vert pour l'Europe et la transformation de notre économie en une économie numérique nous attendent. De plus, si nous voulons que notre modèle d'économie sociale de marché perdure, et je crois que c'est le plus équitable des modèles existants, nos forces politiques doivent sérieusement se pencher sur la manière dont les revenus sont distribués dans l'Union pour la rendre plus juste et plus équitable, et sur la manière dont nous pouvons garantir l'avenir de nos pensions.

Autrement dit, il faudra déployer des efforts considérables pour l'avenir de l'Union. Nous avons fait un grand pas, grâce à Dieu, mais c'est le premier pas d'un long chemin.

Par **José María Gil-Robles**
*Ancien Président de l'AAD et du
Parlement européen*
josemaria@gilrobles.es

L'Association des anciens députés du Parlement européen a 20 ans

J'ai eu le plaisir de diriger quatre visites d'étude au cours de ma présidence de l'Association des anciens députés (AAD). Ces visites, d'une grande richesse de contenu et d'une diversité fascinante, nous ont conduits en Islande, en Russie, en Turquie et en Tunisie. Les souvenirs les plus frappants que j'en garde sont bien loin des questions politiques ou économiques qui formaient pourtant l'essentiel des programmes de nos visites.

En octobre 2010, l'Islande avait subi une forte dévaluation de sa monnaie et était soumise à un contrôle des changes. Son économie avait connu un choc profond, causé par une crise bancaire massive au niveau local, qui était aussi liée à la situation mondiale. La «révolution des casseroles», le mouvement de protestation de masse qui, un an auparavant, avait contraint l'ancien gouvernement à quitter le pouvoir, était encore bien présente dans les esprits. À l'époque, les Islandais venaient d'ouvrir des négociations en vue de leur adhésion à l'Union, qui ont été par la suite abandonnées.

Ce qui me reste de cette visite cependant, c'est la beauté de la nature, l'intense activité géologique, le plaisir des bains dans des sources géothermales chaudes. Je me souviens d'un endroit en particulier, dans la campagne, où le paysage était plus

lunaire que terrestre. Je garde un excellent souvenir d'une visite à l'Institut arctique d'Akureyri, qui avait été pour nous l'occasion de recevoir une leçon de perspective: nos hôtes nous avaient montré une carte du monde centrée sur leur pays et force nous était de constater que la majeure partie du reste de l'Europe était à peine visible à l'horizon méridional.

La Russie a été notre destination suivante, à la fin du mois de septembre 2011. Nous étions hébergés au splendide hôtel Metropol de Moscou, près du Kremlin, et le petit-déjeuner était servi le matin sous un dôme spectaculaire, au son délicat d'une harpe classique. Nous avons enchaîné comme à l'habitude les visites institutionnelles, politiques et culturelles dans une ville qui pouvait alors s'enorgueillir de connaître des embouteillages de classe mondiale et nous avons

même été contraints d'abandonner le bus que nous avions loué pour respecter notre horaire. Les élections à la Douma étaient prévues deux mois plus tard et le Premier ministre Poutine, qui avait renoncé temporairement à la présidence pour des raisons constitutionnelles, envisageait de revenir au premier rang du tandem politique qu'il formait alors avec le président Medvedev. Lors d'une visite à la commission électorale centrale, nous avons eu des échanges particulièrement animés avec le responsable, qui était plein des certitudes qui vont de pair avec une démocratie administrée.

Là encore, mes meilleurs souvenirs ne sont pas ceux-là. Je me remémore plus volontiers cette visite à Perm, une ville fermée pendant de longues années à l'époque soviétique. Nous avons eu l'occasion de découvrir le ballet de la ville. Au cours de la



Délégation de l'AAD en Islande - 2010

représentation, des dizaines de jeunes danseurs avaient rejoint la scène, salués par leurs familles remplies de fierté. L'accueil réservé à ces jeunes danseurs s'apparentait davantage à ce que l'on voit d'ordinaire sur un terrain de football que dans une salle de ballet. Il en ressortait une chaleur, une joie et une authenticité russe, empreinte d'une profonde humanité. Puis, dans un registre plus sombre, nous avons visité Perm 36, un ancien goulag devenu musée de la répression politique, à 200 kilomètres de Perm, dans un lieu perdu et isolé au milieu d'une vaste forêt sauvage. Les temps ont changé et ce lieu de mémoire a été fermé.

En octobre 2012, c'est à Ankara que nous nous sommes rendus. Après le passage obligé au mausolée du fondateur de la République turque, Mustafa Kemal Atatürk, pour y déposer une couronne, nous avons visité le musée des civilisations anatoliennes, qui nous avait rappelé tout ce que nous avons en commun, en termes d'art, d'histoire et de légendes. À l'époque, les relations bilatérales entre l'Union et la Turquie n'étaient pas exemptes de controverses, mais elles étaient bien meilleures que la relation très tendue d'aujourd'hui. En visite à Iznik, autrefois connue sous le nom de Nicée, lieu du premier concile œcuménique chrétien en 325, nous avons découvert les magnifiques carreaux dont cette ville a une longue tradition de fabrication. Istanbul nous avait charmés par ses magnifiques mosquées, ses palais ottomans spectaculaires et ses bazars colorés, tous symboles d'une civilisation appréciée des Européens et d'une

nation profondément fière de son patrimoine, avec laquelle le dialogue politique bilatéral n'est pas toujours évident du fait de nos nombreuses différences.

Pour la dernière des visites que j'ai eu le privilège de conduire dans le cadre de l'AAD, nous nous étions rendus en octobre 2013 en Tunisie. Nos pas nous avaient conduits tout d'abord dans les ruines carthagoises et les vestiges romains, nous rappelant que même la gloire la plus éblouissante peut s'évanouir. Le musée Bardo de Tunis est l'un des grands musées du monde et abrite sans doute la plus belle collection de mosaïques romaines du monde. Malheureusement, il a été le théâtre d'un attentat terroriste meurtrier dix-huit mois après notre visite. C'est en Tunisie que l'action d'un humble vendeur ambulancier a été le détonateur en 2010 de ce qui allait devenir le Printemps arabe. L'autocratie, la guerre civile et l'oppression ont eu raison de cette révolution dans la plupart des pays, mais pas dans celui où elle a commencé. Réunion après réunion, nous avons été réconfortés de voir et de ressentir la volonté de se doter d'une nouvelle constitution pluraliste, finalement adoptée au début de l'année 2014. C'est un héritage puissant et positif du Printemps arabe, qui a fait long feu dans les autres pays.

Par **Pat Cox**

Ancien Président de l'AAD et du
Parlement européen
pat@patcox.eu



Délégation de l'AAD en Russie - 2011



Délégation de l'AAD en Turquie - 2012



Délégation de l'AAD en Tunisie - 2013

Le Parlement européen, une école de démocratie

«Bienvenue à l'école de la démocratie!» C'est ainsi que je saluais les visiteurs du Parlement européen lorsque j'y travaillais en tant que député. Cette institution est une véritable école, où cohabitent et coopèrent des États dont les relations, tantôt amicales, tantôt hostiles, ont évolué au gré des siècles et dont le but est désormais de construire un avenir commun, bâti sur des valeurs communes. Être membre de l'association des anciens députés au Parlement européen ne consiste pas seulement à appartenir à un club d'anciens députés émérites, cela permet également de poursuivre un travail d'information et d'éducation au sein des universités, des écoles et de diverses enceintes.

Cette activité participe de la défense et du renforcement du meilleur multilatéralisme, tel qu'il est défini dans la Charte des Nations unies. Il s'agit d'une obligation constitutionnelle prévue par l'article 3 du traité de Lisbonne.

Le titre de mon discours à l'Université de la paix de l'ONU au Costa Rica était particulièrement évocateur: «L'Union européenne, créatrice de paix» www.UPeace.org.

La lutte en faveur de la démocratie espagnole et de la construction de l'Europe a été au cœur de mon action politique depuis mon arrivée à l'université en 1960. À cette époque, deux événements se sont avérés déterminants: le Congrès du Mouvement européen de Munich, première réunion entre l'opposition espagnole de l'intérieur et l'exil

après la guerre civile, et le rapport Birkelbach du Parlement européen de 1964, qui exigeait que tout État désireux d'entrer dans la CEE soit état démocratique. Bien que seule cette condition ait été explicitée dans le traité de Lisbonne, nous savions qu'il s'agissait des principes, valeurs et objectifs qui guidaient depuis ses prémisses la création de notre entreprise commune. C'est pour cette raison que le programme «PE au campus», et tout particulièrement sa coopération avec l'Institut universitaire européen (IUE) de Florence, reçoit un accueil si positif parmi nos membres et qu'il est si demandé par les universités et par divers groupes de réflexion du monde entier. À l'ère de la mondialisation, la recherche et le développement des technologies au service de la paix, à travers la coopération progressive des peuples actuellement en guerre, sont appréciés à juste titre.

La relation entre l'Union et les États-Unis revêt une importance particulière. Il s'agit de la relation bilatérale et multilatérale la plus importante du monde depuis la Deuxième Guerre mondiale et elle a acquis une nouvelle dimension après la fin de la guerre froide ainsi que lors de passage de la CE à l'UE. Je l'ai vécu en tant que Président du Parlement européen à Bruxelles et à Washington, puis en tant que visiteur régulier du Congrès des États-Unis et des universités, groupes de réflexion et instituts de l'ensemble du pays. La récente expérience de la présidence Trump, qui a remis ouvertement en question la valeur de cette relation et l'existence même de l'Union

européenne dans un monde de plus en plus multipolaire et de moins en moins multilatéral, a le mérite de nous forcer à repenser notre relation, tout comme la pertinence du système onusien. C'est un terrain sur lequel le débat et la coopération universitaires ont un grand rôle à jouer. Les premières décisions de la présidence Biden, qui visent à rétablir l'engagement des États-Unis à l'OMC, à l'OMS et envers la lutte contre le changement climatique sont révélatrices d'un réajustement, qui nous permettra de redéfinir notre relation dans un nouveau contexte.

Un glissement vers le Pacifique est indéniablement en train de se produire. Néanmoins, cela ne signifie pas que la relation transatlantique cesse d'être essentielle. De la même manière, l'Amérique latine et l'Afrique sont deux composantes importantes, que nous devons garder à l'esprit, non seulement en raison de la portée des relations historiques, mais aussi en raison de celle des relations politiques économiques et culturelles. La meilleure contribution que nous pouvons apporter à la noble cause européenne est de poursuivre notre chemin et de continuer à la défendre auprès de ceux qui veulent bien entendre nos arguments. Nous ne manquons certes pas de travail, mais le courage ne nous fait pas non plus défaut.

Par **Enrique Barón Crespo**
*Ancien Président de l'AAD et du
Parlement européen*
enriquebaronfundacion@gmail.com

Une coopération fructueuse

La coopération avec l'Institut universitaire européen (IUE) débute en 2015 sur mon initiative, approuvée par le conseil d'administration de l'AAD puis concrétisée par un correspondant «travail» du personnel que je remercie.

Depuis lors, je m'occupe des rapports complexes avec l'IUE, amorcés par une série de réunions et de correspondances entre les présidents de l'époque, Enrique Barón Crespo et Joseph Weiler, qui se poursuivent aujourd'hui entre les présidents Hans-Gert Pöttering et Renaud Dehousse.

Il n'a pas été simple, malgré une volonté commune de coopérer, de construire un partenariat mutuellement avantageux compte tenu de la structure multidimensionnelle de l'Institut et du niveau d'expertise élevé de nos membres dans un large éventail de domaines.

Nombreuses ont été les rencontres de travail destinées à organiser la participation aux programmes, aux tables rondes, aux ateliers et débats sur l'avenir de l'Union européenne avec les responsables de l'Institut. Notre Secrétaire, Brigitte Langenhagen, s'est également rendue à l'Institut. Des partenariats ont dans la foulée été créés avec quatre départements: les archives historiques de l'Union européenne (AHUE), le centre Robert Schuman d'études avancées (RSCAS), la conférence sur l'état de l'Union

et l'école de gouvernance transnationale.

C'est en 2016 qu'a débuté concrètement la collaboration fructueuse avec l'AHUE, tant en ce qui concerne le dépôt et la valorisation des archives que le projet d'histoire orale intitulé «Collecting memories: The European Parliament 1979-2019» ainsi que la participation à des projets pédagogiques présentés dans le cadre du programme «Le Chiavi della Città» de Florence. Dans cette prestigieuse Villa Salviati, constater l'intérêt et l'enthousiasme des élèves du secondaire pour les simulations de travaux de commissions parlementaires et dans leurs questions sur les institutions européennes, les traités, les sujets d'actualité et la citoyenneté européenne a été une expérience émouvante.

Par ailleurs, les manifestations organisées de concert avec l'AHUE pour fêter les «40 ans d'élections directes au Parlement européen» ont rencontré un grand succès. On citera par exemple la conférence à laquelle ont participé à Florence, en novembre 2018, les anciens présidents du Parlement européen Enrique Barón Crespo, Pat Cox et Klaus Hänsch et vingt de nos membres, suivie de l'exposition de la célèbre statue de J.-M. Folon au Palazzo Vecchio, ou deux autres conférences organisées à Bruxelles en 2019, la première en avril à la bibliothèque du Parlement européen et la seconde en novembre à la Maison de l'histoire

européenne.

En 2019, à Florence, la conférence «Les femmes du Parlement européen», organisée par l'AHUE en collaboration avec la villa Finaly-La Sorbonne, a également suscité un grand intérêt, notamment l'intervention de Luciana Castellina sur Simone Veil et mon exposé sur Nicole Fontaine. Il en a été de même pour l'atelier intitulé «The MFF and EU Policies 2021-2027: The EU Towards 2030», organisé par le RSCAS, lors duquel je suis intervenue aux côtés de Reimer Boege, Elmar Brok, Ivailo Kalfin et Alain Lamassoure.

Notre soutien à la conférence sur l'état de l'Union est quant à lui resté constant, et s'est manifesté notamment au travers des interventions stimulantes des présidents Pöttering et Barón Crespo.

Je souhaite exprimer ma sincère gratitude au président Dehousse, qui a accordé une attention et une disponibilité entières à la mise en place de cette coopération et, tout particulièrement, au directeur Schlenker qui, avec force clairvoyance, efficacité et professionnalisme, a dès le départ programmé une série de rencontres et d'initiatives réussies.

Je remercie l'IUE pour cette riche collaboration avec l'AAD qui, je l'espère, connaîtra une grande longévité.

Par **Monica Baldi**

Vice-présidente de l'AAD responsable des relations avec l'Institut universitaire européen de Florence

Travailler main dans la main pour analyser et expliquer l'Europe

Les discussions sur la création d'une Université européenne remontent au Congrès de l'Europe de 1948. Des propositions concrètes ont ensuite été formulées lors de la conférence de Messine, en 1955. À cette époque, on estimait qu'il était essentiel de coopérer dans le domaine de l'énergie atomique, considérée alors comme l'énergie de l'avenir. Le traité instituant la Communauté européenne de l'énergie atomique faisait même référence à la création d'une «institution de niveau universitaire». La construction de l'Europe n'a cependant pas été un long fleuve tranquille. Le retour au pouvoir de De Gaulle a considérablement ralenti l'avancement du projet et ce n'est qu'une quinzaine d'années plus tard que l'Institut universitaire européen (IUE) a vu le jour, lors de la convention de Florence, en 1972. Cet organe a alors été chargé d'une mission générale: «contribuer, par son action dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche, au développement du patrimoine culturel et scientifique de l'Europe considéré dans son unité et sa diversité».

Pour ce faire, il était nécessaire d'entreprendre des actions à plusieurs échelles. L'IUE a été chargé d'agir dans le domaine des sciences sociales et humaines, dans lequel il existe, en général, de grandes disparités entre les différentes approches nationales. La nécessité de former de nouvelles générations de jeunes universitaires s'est alors imposée. Cette formation leur permettrait

d'acquérir un regard critique vis-à-vis des écoles de pensée nationales, et de s'en distancer. Il est également apparu important de faire évoluer la recherche concernant tout type de question politique susceptible d'intéresser l'Europe. Le domaine de travail de l'IUE s'est donc élargi, bien au-delà de la simple étude de la construction de l'Europe. Enfin, une idée s'est progressivement imposée: la recherche effectuée à l'Institut pourrait alimenter un large éventail de programmes de formation à destination des professionnels, ou plus largement, de ceux qui souhaitent faire des études dans le domaine des affaires publiques.

Pour l'ensemble de ces activités, la possibilité de faire appel à des experts reconnus s'est avérée être un véritable atout. Ces experts apportent une contribution inestimable aux efforts de l'Institut pour comprendre le monde d'aujourd'hui et ils sont d'indispensables alliés pour les actions de proximité que toutes les universités sont supposées mettre en œuvre. C'est pour cette raison que nous avons mis en place des accords de partenariat avec les principales institutions européennes. De la même manière, notre coopération avec les anciens députés au Parlement européen n'a cessé de se renforcer. Ces derniers participent régulièrement aux séminaires et aux ateliers organisés par le Centre Robert Schuman et l'école de gouvernance européenne et transnationale.

Grâce au partenariat avec l'Association des anciens députés au Parlement européen (AAD) et les archives historiques de l'Union européenne (AHUE), ils font part de leur expérience à des élèves de secondaire. Les anciens députés ont aussi en grande partie contribué au projet d'«histoire orale» lancé par les AHUE. De nombreux séminaires portant sur des questions d'intérêt commun ont également été organisés, à Bruxelles et à Florence. La construction de l'Europe n'est pas seulement le produit de «décisions historiques», elle est aussi le fruit d'innombrables interactions plus modestes entre des professionnels de différents secteurs qui partagent leurs points de vues sur des questions sur lesquelles ils disposent d'une certaine expertise. Notre partenariat avec l'AAD s'est avéré vital; il a été particulièrement riche en projets, et ceux-ci nous ont grandement aidés à accomplir les tâches attribuées à l'IUE.

Au nom de l'Institut, je tiens à vous exprimer ma profonde gratitude pour la coopération fructueuse que nous avons mise en place. J'espère qu'elle ne cessera de se prospérer pendant les années à venir.

Par **Renaud Dehousse**
*Président de l'Institut universitaire
européen de Florence, Italie*

Un partenariat actif pour l'Europe – L'AAD et les Archives historiques de l'Union européenne

Profitant de l'occasion spéciale que représente l'anniversaire de l'Association des anciens députés du Parlement européen, je tiens à exprimer mes sincères félicitations pour ce brillant parcours. Compte tenu des bons résultats de notre collaboration et de notre partenariat, je suis très honoré et très heureux, de contribuer à cette édition spéciale du bulletin.

Les Archives historiques de l'Union européenne (AHUE) sont les archives historiques des institutions de l'Union. Depuis 1984, elles préservent et rendent accessibles au public les archives déposées par les institutions de l'Union et de nombreux papiers privés de personnalités, de mouvements et de groupes politiques. Elles facilitent la recherche sur l'histoire de l'Union, stimulent l'intérêt public pour l'intégration européenne et améliorent la transparence dans le fonctionnement des institutions de l'Union.

L'AAD a joué un rôle essentiel dans la communication au public européen de la mission de l'Union, qui est consignée par écrit dans sa mémoire archivistique. Notre collaboration a débuté en 2016, à la suite du programme éducatif des Archives. Plus de trente réunions ont déjà eu lieu au siège des AHUE, la Villa Salvati, à l'occasion desquelles les membres de l'AAD ont partagé leurs expériences en matière de politique européenne avec plus de 600 élèves du secondaire de la province de Florence. Ces rendez-vous, avec la participation de dix-sept membres

de l'Association provenant à la fois d'Italie et d'autres États membres de l'Union, permettent aux élèves et aux enseignants d'apprendre et de mieux comprendre l'histoire et la mémoire écrite de l'intégration européenne, et les politiques pertinentes de l'Union en matière de citoyenneté, de changement climatique, de Brexit, de migration et de libre circulation en Europe. En 2017, à l'occasion du 60^e anniversaire des traités de Rome, les AHUE ont lancé un programme d'enseignement invitant des élèves à rédiger «un nouveau traité pour l'Europe».

Le partenariat de l'AAD a été essentiel dans l'organisation d'une série d'événements destinés à célébrer les 40 ans des élections européennes au suffrage direct. Plus de vingt membres de l'AAD, dont les anciens Présidents du Parlement européen Enrique Barón Crespo, Pat Cox et Klaus Hänsch, ont participé à la conférence intitulée «40 ans d'élections directes au Parlement européen», qui s'est tenue à l'Institut universitaire européen (IUE) les 22 et 23 novembre 2018. À l'occasion de la Journée internationale de la femme en 2019, un atelier intitulé «Les femmes au Parlement européen» a été organisé et a précédé deux autres événements à Bruxelles: Le 3 avril 2019, une table ronde sur les 40 ans des élections s'est tenue à la bibliothèque du Parlement européen. Le 29 novembre 2019, une conférence intitulée «History of the European Parliament: Research Projects, Sources and Historical Memory 1979-2019», a été organisée

conjointement avec l'Association des «Amis des Archives historiques de l'Union européenne» à la Maison de l'histoire européenne.

La collecte des contributions des anciens députés européens était au cœur de la dernière collaboration. Ces apports ont été rassemblés dans le cadre du projet d'histoire orale intitulé «Collecting Memories: The European Parliament 1979-2019», coordonné par une équipe d'anciens fonctionnaires du Parlement européen et organisé par le Centre de recherche Alcide De Gasperi de l'IUE. Pour ce projet, plus d'une centaine d'entretiens ont été réalisés et confiés aux AHUE afin de les rendre consultables et accessibles en ligne par les universitaires et le grand public.

À cette occasion, j'ai eu le privilège de collaborer directement avec Monica Baldi, originaire de la province de Florence et vice-présidente de l'AAD, qui a représenté l'AAD de manière proactive et dynamique. Je lui transmets tous mes remerciements et toutes mes félicitations, ainsi qu'à l'équipe bienveillante et efficace de l'AAD coordonnée par Elisabetta Fonck, et à tous les membres actifs de l'AAD qui ont collaboré et continuent de le faire en unissant leurs forces dans notre mission européenne commune.

Par **Dieter Schlenker**

Directeur des Archives historiques de l'Union européenne à l'Institut universitaire européen de Florence, Italie

Les archives à l'aube de leur 70ème anniversaire

Les archives écrites constituent la mémoire historique du Parlement européen. Depuis la création de l'Assemblée commune de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) et l'installation de son Secrétariat général en 1952 à Luxembourg, les Archives du Parlement européen conservent les documents historiques de l'Assemblée avec quatre objectifs principaux : collecter toutes les traces de ses activités passées, traiter et décrire les documents conservés, assurer l'accès des citoyens à ces archives et valoriser ce patrimoine archivistique. Une des missions fondamentales des Archives est la mise à disposition des documents au sein du Parlement et auprès de ses services, ainsi que leur ouverture au public. Depuis 1973, les archives sont situées dans le bâtiment Schuman à Luxembourg.

Dans son ensemble, le fonds documentaire est particulièrement important puisqu'il abrite une collection d'environ cinq millions de documents. Il s'enrichit par ailleurs d'un fonds iconographique qui comprend une importante collection d'affiches liées notamment aux élections européennes, au prix Sakharov pour la défense des droits de l'homme ou à d'autres événements en relation avec les activités du Parlement. L'unité des Archives préserve et promeut la mémoire historique du Parlement européen en donnant accès aux archives, en assistant les chercheurs et les

étudiants dans leurs recherches et en publiant des études historiques sur le Parlement européen sur la base des archives et des sources complémentaires.

Les archives comptent aujourd'hui 23 fonds déposés par des anciens députés, dont 12 en cours de traitement. Après avoir été inventoriés, recollés, décrits, digitalisés puis enregistrés dans le système digital de gestion des archives, ces fonds seront valorisés au travers du site Internet des archives après l'expiration du délai légal relatif à leur communicabilité (délai de 30 ans comme précisé dans l'article 1 du Règlement du Conseil N° 354/83).

Outre le rôle que l'Association des anciens députés exerce dans la procédure d'acquisition d'archives privées, la préservation et la valorisation d'un patrimoine unique sur l'histoire de la démocratie européenne et sur l'histoire de l'intégration européenne ont toujours été au centre des échanges entre nos deux entités. À titre d'exemple, on notera que certaines des archives déposées par d'anciens députés se sont révélées

particulièrement riches et utiles à l'occasion des conférences organisées en 2019 à Bruxelles et à l'Institut universitaire européen de Florence pour le 40e anniversaire des élections européennes. Plus récemment, les expositions que les Archives ont publiées sur la plateforme numérique Europeana, en étroite collaboration avec la Direction des Bibliothèques et des instruments du savoir, ont attiré plus de 40.000 visiteurs et ont été consultées plus de 6 millions de fois sur les réseaux sociaux. Le recours massif à ce nouveau moyen de communication qui résulte en partie d'une évolution des pratiques archivistiques dans le contexte de la situation pandémique augure bien de futures relations propices à des valorisations communes au service du citoyen.

Par **Ludovic Delepine**
*Chef d'unité de l'unité des archives
du Parlement européen*



Bâtiment Schuman du Parlement à Luxembourg, où quelques sessions plénières se sont tenues entre 1973 et 1979 © Union européenne-PE

Réseau de l'AAD à l'étranger

Par **Lord Richard Balfe**

*Ancien membre
du conseil
d'administration de
l'AAD responsable
des relations avec les
associations d'anciens
membres en dehors de
l'Europe.*
richard.balfe@balfes.com

Ces 20 dernières années, j'ai été la personne charnière entre notre AAD et d'autres associations semblables en dehors de l'Europe. L'idée d'une association d'anciens membres est sans conteste une invention anglo-saxonne. Seuls les États-Unis, le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande sont dotés d'une association qui a existé tout au long de ces 20 années.

La plus grande d'entre elles est l'Association des anciens membres du Congrès des États-Unis (www.usafmc.org). La plupart des anciens sénateurs et représentants en font partie et les activités qu'elle propose sont semblables aux nôtres. Son programme de communication à destination des universités ressemble fortement à notre programme «PE au campus» et joue un rôle appréciable quand il s'agit d'expliquer le fonctionnement de Washington.

Rares sont les responsables politiques américains qui passent beaucoup de temps dans leur circonscription étant donné le haut degré d'exigence du Congrès en matière de participation aux séances et aux votes. En outre, comme

dans le cas de la plupart des députés au Parlement européen, des milliers de kilomètres séparent souvent ces responsables de leurs électeurs. Par conséquent, les anciens membres du Congrès jouent un rôle important pour rapprocher Washington des citoyens.

Le Canada et l'Australie sont également de grands pays où les anciens parlementaires peuvent jouer et jouent effectivement un rôle éducatif important.

Cependant, ces pays dépendent presque entièrement d'un engagement volontaire; seuls l'USAFMC et notre AAD disposent de l'infrastructure nécessaire pour soutenir leurs efforts de sensibilisation.

Enfin, la COVID-19 et Zoom ont transformé les relations. Nous participons dorénavant sur une base régulière à des sessions avec des universités que nous n'aurions pas pu nous permettre de visiter. J'ai par exemple célébré la Journée de l'Europe en ligne au mois de mai avec la principale université de Taïwan qui enseigne les études européennes.

En juin, je me retirerai du comité de l'AAD pour me concentrer sur mon engagement à la Chambre des lords britannique. C'est à notre collègue Miguel-Angel Martinez Martinez, lui-même expert européen et international, que reviendra la coopération avec les associations d'anciens parlementaires hors Europe.



Réseau FP-AP

Miguel-Angel Martinez Martinez succède aussi à Jean-Pierre Audy en sa qualité de représentant de l'AAD auprès de la FP-AP, l'Association européenne des anciens parlementaires des pays membres du Conseil de l'Europe (www.fpap-europe.org).

Jean-Pierre Audy ajoute: «J'ai eu l'honneur de représenter l'AAD en coopération avec Brigitte Langenhagen, actuellement l'une des vice-présidents de la FP-AP, et sous sa direction. Nous avons défendu et fait valoir avec succès tout l'intérêt des valeurs européennes de dignité humaine, de liberté, d'égalité et de solidarité fondées sur les principes de la démocratie, de l'état de droit et de la liberté de la presse, qui placent l'individu au centre des activités et qui créent un espace de liberté, de sécurité et de justice.»

La FP-AP a été créée en 1994 et regroupe actuellement 22

associations nationales; l'AAD a acquis son statut de membre en 2008. Karin Junker est parvenue à renforcer notre profil au sein de la FP-AP.

Le sentiment d'appartenance commune transparaît clairement des deux documents qui suivent:

d'une part, l'«Appel pour la Démocratie et le Dialogue» (Walter Schwimmer) traite des «théories du complot, [de] l'incitation sans précédent à contester les résultats des élections démocratiques, [de] la diffusion de fausses nouvelles [...], [de] l'abus des craintes...» qui menacent notre démocratie. En coopération notamment avec l'USAFMC, la FP-AP (sous l'autorité de l'actuel président Rune Ryden) et l'Association canadienne, adopté à l'unanimité.

D'autre part, un document soumis au vote: «L'Europe face aux puissances mondiales à l'horizon

de 10 ans» – «Unité extérieure – diversité interne: Protection et promotion du mode de vie européen» (Roland A. Kohn). Il se base sur différentes études sur l'avenir de l'Europe, qui doit plus que jamais être défini.

La solidarité, la souveraineté et la stabilité ainsi que la responsabilité et l'éducation sont des valeurs chères à l'AAD. Pour que la démocratie triomphe, nous devons nous engager à la défendre sans relâche. Car il n'y a d'autre voie que celle de la démocratie!

Par **Brigitte Langehagen**
*Membre du conseil d'administration
de l'AAD délégué au bureau de
l'Association européenne des anciens
membres*
brigitte-langehagen-cux@t-online.de



Délégués de l'Association européenne des anciens membres

Observation des élections et démocratie

Dans le monde entier, les populations aspirent à la participation politique. La démocratie en constitue un élément essentiel.

La cohabitation sociale, la liberté, l'égalité et la dignité humaine sont des symboles de notre démocratie. Mais, à l'instar de tant d'autres choses [et de nous-mêmes], la démocratie est soumise à un changement incessant. Ainsi, à l'heure actuelle, une tendance favorisant les autocrates et les démagogues, les forces autoritaires qui usent et abusent habilement des réseaux sociaux, se dégage nettement.

Une menace extérieure et intérieure couve de manière latente. Nous autres anciens députés, témoins lucides de notre époque, luttons avec détermination et un engagement sans relâche contre l'extrémisme, le terrorisme et le nationalisme. Notre objectif est d'approfondir les connaissances sur les évolutions de la scène mondiale, d'en distinguer

et d'en dégager les ressorts, mais aussi de proposer des solutions possibles. Tout cela, aux côtés du Parlement européen.

La nouvelle Maison de l'histoire européenne à Bruxelles et le Service de recherche pour les députés (EPRS) du Parlement sont nos précieux alliés face à ces sujets d'une grande complexité.

De même, les «activités Jean Monnet», les missions d'observation des élections de l'OSCE, le «Mouvement mondial pour la démocratie» et, au sein même de l'AAD, la commission pour le renforcement de la démocratie que je préside agissent contre les forces politiques qui souhaitent transformer la démocratie, et pas forcément dans le bon sens. Parfois, cette action est très visible, parfois beaucoup moins.

Elisabetta Fonck, notre excellente secrétaire générale, attire à juste titre l'attention sur les changements actuels, notamment

liés au Brexit ou encore au retrait du PPE des parlementaires fidèles à Orban: «Les tendances autoritaires et égoïstes ne disparaîtront pas de sitôt, et continueront au contraire à se renforcer. [...] Une grande partie de ce phénomène est tributaire des ressources financières des États (bien-être économique) et d'une redistribution équitable des ressources pour lutter contre les inégalités.» Elle conclut par ces mots: «Que reste-t-il à faire aux organisations internationales, y compris l'AAD, qui cherchent à promouvoir la démocratie dans le contexte économique mondial?»

De fait, toutes ces questions sont liées! Depuis vingt ans, l'AAD met son expérience au service du partenariat avec le Forum pour un dialogue démocratique.



© Union européenne 2011 - PE

Par **Brigitte Langehagen**
Membre du conseil d'administration
de l'AAD, président du groupe de
travail sur le soutien à la démocratie
et l'observation des élections.
brigitte-langehagen-cux@t-online.de

Les défis actuels de la démocratie

Je suis fier d'avoir été l'auteur du plus grand programme mondial de promotion de la démocratie et des droits de l'homme, à savoir l'instrument européen pour la démocratie et les droits de l'homme (IEDDH), créé par le Parlement européen en 1993 après la chute du Mur de Berlin et actuellement doté d'un budget de près de 1,3 milliard de livres sterling pour une période de sept ans (2021-2027). Ce programme demeure le seul programme extérieur de l'Union à pouvoir fonctionner sans le consentement du pays hôte et c'est ce qu'il fait, avec efficacité, de la Chine à Cuba et dans bien d'autres «territoires difficiles».

Nul ne peut prétendre que la situation internationale est stable. De fait, dans certaines régions, les tensions vont clairement en s'aggravant. Depuis l'investiture du président Biden en 2021, l'un des pôles de stabilité que sont les États-Unis, avec leur envergure économique, politique et militaire mondiale, est revenu à un internationalisme actif et

" Tant les États-Unis que l'Union européenne considèrent le processus démocratique comme l'élément clé de leur système de valeurs et ils déploient tous deux des efforts diplomatiques, politiques et humains pour la promotion de la démocratie et de la valeur associée à cette dernière, à savoir les droits de l'homme."

généralement bienveillant après le désastre de l'ère Trump.

L'autre pôle de stabilité est l'Union européenne, avec sa politique de puissance douce mais aussi un poids économique considérable qui, de par son appartenance à l'OTAN, joue un rôle de plus en plus important en matière de sécurité. Tant les États-Unis que l'Union européenne considèrent le processus démocratique comme l'élément clé de leur système de valeurs et ils déploient tous deux des efforts diplomatiques,

politiques et humains pour la promotion de la démocratie et de la valeur associée à cette dernière, à savoir les droits de l'homme.

La composante diplomatique de l'Union a revu sa position extérieure ces derniers temps, notamment à cause des tensions croissantes avec la Chine - qui a signé en mars un accord de coopération stratégique avec l'Iran, le premier qu'elle conclut au Moyen-Orient - ainsi qu'en raison du comportement agressif de Pékin dans son voisinage et du traitement effroyable infligé aux groupes religieux et ethniques sur son territoire. La Russie de Poutine (et son satellite biélorusse) reste le défi stratégique le plus important de l'Union, laquelle fait montre, avec l'OTAN, d'une détermination sans faille à le relever.

Par **Edward McMillan-Scott**
Membre du conseil d'administration
de l'AAD, membre du groupe de
travail sur le soutien à la démocratie
et l'observation des élections.
edward@emcmillanscott.com



Edward McMillan-Scott en mission d'observation électorale

Les femmes au Parlement européen

Je suis devenue députée au Parlement européen en 1979. C'était la première fois que les députés y étaient élus au suffrage direct. Avec un taux de participation de 63 %, jamais égalé depuis, ce moment était historique pour l'Europe. Et le premier acte de ce nouveau Parlement a été d'élire, en tant que premier président, une femme, Simone Veil, pro-européenne, féministe, victime de la persécution nazie et déportée.

Je sentais que cette «nouvelle» institution pouvait être marquée par la présence des femmes et, surtout, pouvait être d'une grande importance pour les femmes européennes. Si nous travaillions bien, l'Europe pourrait influencer sur les politiques nationales et même infléchir la situation des femmes dans le monde.

Durant toute ma carrière politique

et associative, l'émancipation des femmes a été un engagement fondamental.

Je savais combien la vie des femmes en Italie restait difficile et semée d'obstacles. J'avais moi-même vécu cette réalité, dans un pays où les femmes n'avaient acquis le droit de vote qu'en 1946.

Je me suis vite rendu compte que, tant dans les institutions que dans la vie sociale de chaque pays, il était très difficile pour les femmes d'émerger et de participer à la vie publique. L'Italie se trouvait en queue de classement, mais la situation n'était guère meilleure dans les autres pays et dans les institutions de la Communauté européenne. Je me souviens bien, un jour que je parlais de ce sujet, d'avoir entendu dans mon oreillette le commentaire d'une interprète: «comme vous avez raison», disait la voix, «si vous saviez comment nous sommes traitées». Et elle a commencé à me raconter combien les conditions étaient difficiles pour les femmes qui travaillaient pour les institutions communautaires: mal payées, obligées de se plier en quatre pour conjuguer vie familiale et horaires de travail impossibles...

J'appartenais au «Groupe communiste et apparentés». Cela m'a donné d'amples occasions de m'engager, au cours de mes dix années de mandat parlementaire, en faveur de la condition féminine et de la liberté des femmes.



Maria Luisa Rodano lors d'une réunion de la commission des droits de la femme ©Communautés européennes 1988



Maria Luisa Rodano
©Communautés européennes 1988

Dans ce domaine, j'ai découvert à Bruxelles et à Strasbourg une situation nouvelle, bien différente de l'Italie. Il existait déjà à la Commission une unité consacrée aux problèmes des femmes. Je crois qu'il s'agissait d'une expérience unique à l'époque, y compris parmi les gouvernements nationaux. Dirigée par une fonctionnaire compétente et dynamique, Fausta Deshormes La Valle (sœur de Raniero La Valle, elle avait épousé un fonctionnaire de la Commission), cette unité offrait des compétences juridiques et administratives, des données et de la documentation, ainsi qu'un point de rencontre et d'écoute pour un très vaste réseau d'associations féminines; elle publiait également le périodique Femmes d'Europe. Pour les députées fraîchement élues, il s'agissait d'une référence précieuse et indispensable.

C'est à l'initiative de quelques députées de mon groupe qu'est venue la proposition de créer une commission ad hoc pour les droits de la femme, puis d'une commission d'enquête sur la situation de la femme dans la Communauté européenne, dont

j'ai été présidente et rapporteure générale.

Le Conseil européen avait déjà adopté, en 1975 et 1978, deux directives importantes sur le droit des femmes à l'égalité des rémunérations et sur l'égalité de traitement en matière de sécurité sociale. Si ces directives parlaient d'une mise en œuvre progressive et d'un rapprochement graduel des législations nationales, cela ne semblait pas se produire dans les États membres.

Les commissions étaient un outil pour enquêter concernant l'égalité des sexes et pour influencer sur l'opinion publique et les parlements nationaux. C'est précisément en conséquence de ce travail et du rapport final adopté par l'Assemblée en janvier 1984 que le Parlement européen a créé (et il a été le premier parlement d'Europe à le faire) une commission permanente chargée des droits de la femme et de l'égalité des sexes.

C'était un travail exigeant et passionnant. Cette commission était composée de femmes de différents pays et aux convictions variées. Pourtant, nous travaillions toutes ensemble en nous partageant les sujets et les recherches. Il y en a bien eu une centaine.

Les sujets allaient de l'application des directives sur l'égalité des rémunérations à la mise en œuvre d'une directive sur la sécurité sociale, en passant par la réorganisation des horaires de travail, la formation professionnelle des femmes, les conséquences de l'introduction de nouvelles

technologies sur l'emploi des femmes, mais aussi les femmes et la santé, les femmes migrantes et épouses de migrants, la condition des femmes dans le secteur agricole, le commerce et l'artisanat, la condition des femmes dans le tiers-monde et l'aide communautaire, ou encore la politique d'information des femmes, les problèmes liés à la maternité, aux congés parentaux et aux infrastructures pour la petite enfance, les problèmes rencontrés par les femmes en matière de fiscalité, les problèmes des femmes dans les régions défavorisées, l'éducation des filles et la position des femmes dans les centres de décision.

C'est grâce à ces travaux qu'il m'a été donné de participer, en tant que représentante de l'Europe, aux grands rendez-vous mondiaux de Nairobi et Pékin.

J'espère que mon engagement pour cette cause continuera de servir, d'être un instrument pour les femmes si nombreuses qui voient encore leurs droits bafoués et leurs capacités remises en question.

C'est pourquoi je tiens à remercier l'Association qui, depuis des décennies, a gardé la mémoire de notre travail, et a ainsi amélioré non seulement l'institution parlementaire, mais aussi notre vie.

Par **Maria Luisa Rodano**
Italie, COM (1979 - 1989)

Simone Veil : une femme libre et ouverte d'esprit

Ma découverte de Simone Veil coïncide avec celle du Parlement européen et correspond au tout premier souvenir que je garde du moment où, pour la première fois, en 1979, nous avons pénétré dans l'hémicycle, nous, les députés qui avons été élus au suffrage universel pour la première fois. Nous étions les pionniers d'une première historique. Les nombreuses années qui se sont écoulées depuis ce mois de juillet 1979 n'ont fait que me renforcer dans la conviction que j'ai eu de la chance de la rencontrer: j'avais été immédiatement frappée par le grand nombre de changements qu'il nous faudrait apporter si nous voulions l'Europe telle qu'imaginée dans le manifeste de Ventotene. Voir une femme comme Simone Veil occuper la position la plus importante de l'institution - qui, bien que dotée de pouvoirs moindres que ceux de toute autre organisation, reste malgré tout la plus symbolique - a été décisif et m'a

incitée à m'engager dans la bataille pour le changement.

D'un côté, moi, la communiste, dissidente par-dessus le marché, et de l'autre, elle, la libérale: ce n'était pas facile et pourtant, j'ai tout de suite su que nous allions nous entendre. Et de fait, elle a compris d'emblée ce que nous demandions, nous, les «marginiaux», alors que nous organisions notre première manifestation (à l'extérieur, bien sûr). Il s'agissait de contester le règlement du Parlement européen qui empêchait la formation de groupes politiques de moins de vingt membres, si mes souvenirs sont bons. Il faut dire que le monde avait changé depuis l'instauration de cette règle: 1968 était passé par là et ses répercussions n'avaient pas fini de se faire sentir. La déferlante avait également touché, comme il fallait s'y attendre, les vieilles formations historiques, auxquelles beaucoup ne parvenaient plus à

s'identifier. Nous avons manifesté à Strasbourg pour demander l'autorisation de créer un petit groupe réunissant des profils très différents, à savoir Antoinette Spaak, fille de l'ancien Premier ministre du même nom, qui ne trouvait plus son compte au sein du parti socialiste belge; un Irlandais, plus favorable à l'IRA que ne l'étaient ses compatriotes du Parlement; un autonomiste flamand, et enfin nous, les Italiens (radicaux et membres du Manifesto-PDUP), fiers



Simone Veil présidant la première séance du Parlement européen élu au suffrage universel direct à Strasbourg. ©Communautés Européennes - 1979



Luciana Castellina ©Communautes Europeennes - 1979

de compter parmi nous Leonardo Sciascia, le plus néophyte des députés. Contre toute attente, Simone Veil nous écouta et nous donna raison. Elle avait compris que même les partis ne pouvaient être gravés dans le marbre. C'est que notre première présidente n'était pas juste une «libérale» mais également une femme libre et ouverte d'esprit, ce dont j'ai pu me rendre compte au fil des ans et notamment pendant son mandat en tant que ministre, car nous partagions les mêmes vues sur de nombreux sujets. Cela avait déjà été le cas des années auparavant pour l'avortement et ce fut le cas par la suite sur des aspects importants des événements en Yougoslavie et en Algérie, ou

encore à propos de la campagne sur la faim dans le monde...

Qui était ma «première» présidente, non seulement au sein des institutions mais tout au long de sa vie, je l'ai découvert plus tard, en 2007, quand a paru son autobiographie, *Une vie*. Comment se fait-il que le Parlement européen ne la réimprime pas pour la distribuer systématiquement, en même temps que le badge de député, à tous les nouveaux élus? Voilà qui serait bien utile, comme le fut pour moi ma rencontre avec Simone Veil en 1979. Un tel ouvrage serait plus indispensable encore en 2023.

Une dernière remarque: il faut se garder de croire que Simone Veil n'était que douceur et complaisance - ces qualités auxquelles on réduit toujours les femmes. Nous disions d'elle qu'elle était «une main de fer dans un gant de velours», histoire que personne ne s' imagine avoir affaire à une femme soumise; car si l'expérience dramatique qu'elle avait traversée lui a appris à être une battante.

Par **Luciana Castellina**
Italie, GUE/NGL (1979-1999)
lcastellina@gmail.com

"Voir une femme comme Simone Veil occuper la position la plus importante de l'institution a été décisif et m'a incitée à m'engager dans la bataille pour le changement."

Nicole Fontaine : une pro-européenne consciente

Nicole Fontaine a été présidente du Parlement européen de 1999 à 2002. Juriste cultivée et fine stratège, femme politique respectée et européiste déclarée, renommée pour sa clarté et le style élégant avec lequel elle s'exprimait, elle a représenté les institutions avec un grand professionnalisme et un succès notable.

J'ai rencontré Nicole en 1994, au sein de la délégation du Parlement européen du comité de conciliation sur les emballages. Je me souviens qu'en tant que membres désignées par nos groupes politiques, nous sommes parvenues à mener avec succès une situation de compromis délicate et complexe malgré les positions contrastées des 12 États membres qui composaient alors le Conseil.

Travailler avec elle avait quelque chose de particulièrement gratifiant; elle avait une approche de l'autre très

personnelle, faite d'empathie et d'une grande capacité d'écoute, et fondait ses rapports et ses relations sur des bases solides, sans jamais perdre de vue son objectif d'un véritable projet européen commun.

Nous avons toutes deux été très actives au sein des commissions des droits de la femme et de la culture, de la jeunesse et de l'instruction, où ses compétences remarquables lui ont permis de mener à terme des procédures législatives aussi fondamentales que les programmes Socrates et Jeunesse pour l'Europe.

Pendant cinq législatures passées au sein du groupe du parti populaire européen, cette grande députée s'est engagée, avec détermination et professionnalisme, en faveur d'une construction européenne fondée sur la liberté, la démocratie, les droits humains l'état de droit et d'égalité.



Election de Nicole Fontaine comme Présidente du PE lors d'une session plénière à Strasbourg en juillet 1999 ©Communautés Européennes - 1999



de la devise «Unie dans la diversité».

Cela fait désormais 22 ans que Nicole Fontaine a déclaré, immédiatement après son élection: «Espérons ne pas devoir attendre 20 ans de plus pour voir une autre femme Présidente du Parlement européen!» en référence à Simone Veil, seule autre femme à avoir dirigé l'institution, élue en 1979. Depuis lors, seuls des hommes lui ont succédé, comme pour lui donner raison!

À l'occasion de ce 20e anniversaire, l'association des anciens députés tient à remercier toutes les femmes qui s'engagent pour résoudre les nouveaux défis auxquels l'Europe fait face aujourd'hui, et met ici à l'honneur ses membres illustres et présidentes du Parlement européen que furent Simone Veil et Nicole Fontaine. Elle présente aussi ses meilleurs vœux à Maria Lisa Cinciari Rodano pour son centième anniversaire.

Il est à espérer que grâce à leur exemple et au nôtre, les attitudes à l'égard de l'état de droit et de l'égalité continuent d'évoluer jusqu'à dépasser les stéréotypes et les inégalités entre les hommes et les femmes au travail et dans la prise de décision.

Par **Monica Baldi**
Vice-présidente de l'AAD
Italie, PPE-DE (1994-1999)
baldi.monica@email.it

Sans relâche, elle s'est employée à défendre l'Europe des citoyens en travaillant sur des projets relatifs à l'instruction des jeunes et à la reconnaissance réciproque des qualifications universitaires, ainsi qu'aux droits des femmes et à l'égalité entre les hommes et les femmes.

Femme raffinée et animée par l'énergie communicative de l'europhisme à la française, elle a su conserver dans le regard un enthousiasme juvénile qui captivait ses interlocuteurs, en particulier quand elle prenait le temps de citer ses étudiants, avec lesquels elle entretenait un dialogue permanent.

Avocate de talent, courageuse et clairvoyante, elle a occupé le poste de ministre de l'Industrie dans le deuxième gouvernement Raffarin (2002-2004). Elle a ainsi veillé à la bonne marche du processus de modernisation du secteur de l'économie et a soutenu les acteurs du secteur de l'industrie en privilégiant la protection

de la propriété intellectuelle, la recherche et la promotion de l'innovation. De même, elle a renforcé la coopération européenne et internationale dans la lutte contre la contrefaçon.

Ses compétences diplomatiques hors du commun lui ont été utiles à plusieurs reprises lors de sa présidence du Parlement européen. Le 5 avril 2001, elle a invité le commandant Ahmad Massoud à Strasbourg, tandis qu'en Afghanistan, les talibans faisaient régner le chaos et la violence. En 2000, elle a reçu dans l'hémicycle, en même temps, le président du Conseil législatif palestinien et le président de la Knesset. En décembre de la même année, lors du sommet de Nice, elle a signé la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne. Elle a par ailleurs supervisé l'adoption de l'euro et lancé un processus de réforme des méthodes de travail du Parlement européen destiné à rapprocher l'institution de ses citoyens, qui passait notamment par l'adoption

Mon expérience du programme «PE au campus»

Après avoir quitté la vie active en 2012 à Bruxelles, j'ai enfin eu la possibilité de me consacrer davantage à mes activités bénévoles. Parmi celles-ci figure le programme «PE au campus» du Parlement européen. «PE au campus» fait partie de ces programmes de l'UE d'un extraordinaire intérêt pour les universités et les jeunes bien au-delà de l'Union, programmes que j'ai croisés à plusieurs occasions lors de séminaires «PE au campus»: le centre Jean Monnet, qui soutient la recherche et l'enseignement supérieur dans 72 pays répartis sur les 5 continents, ou les «réseaux de formation initiale» de l'action Marie Curie au titre du programme-cadre de recherche, qui permettent à des étudiants de collaborer à des projets de recherche afin de préparer leur doctorat. Mais le programme d'échange européen le plus important pour les jeunes est sans aucun doute le programme Erasmus+, qui distribue des bourses à des étudiants et jeunes professionnels pour des séjours à l'étranger. Sans oublier les nombreux diplômes européens locaux que proposent aujourd'hui la plupart des universités. Le programme «PE au campus» apporte sa propre nuance dans cette palette d'activités qui restent plutôt théoriques: avec d'anciens parlementaires, il est toutefois possible non seulement de discuter de thèmes européens précis, mais aussi d'avoir un aperçu unique des coulisses du processus politique au niveau européen. Enfin, en tant qu'anciens députés, nous pouvons partager notre expérience

personnelle de la politique européenne.

Depuis 2013, j'ai participé en tout à sept séminaires «PE au campus». Le premier a eu lieu à l'université de Londres-Est, sur le thème de la crise financière dans l'Union. À la fin du séminaire, les étudiants ont répondu à un sondage sur leur rapport à l'UE: 95 % d'entre eux y étaient favorables. En 2014, j'ai été invitée à l'université Babes-Bolyai près de Cluj-Napoca, Roumanie. Les cours y sont donnés en roumain, en hongrois et en allemand dans un souci de préservation de l'héritage multiculturel de la région. L'université dispose également de programmes d'aide pour les membres de la minorité rom. Cette fois, le thème abordé était la relation entre l'Union européenne, l'Ukraine et la Moldavie. Les étudiants ont également pu découvrir, au moyen d'une simulation incroyablement créative, la structure et le travail du Parlement. En 2015, ce fut le tour de l'université Monfort à Leicester, qui avait organisé un grand séminaire public sur le thème de l'avenir de l'Union européenne. À cette occasion a également été abordée la question du maintien du Royaume-Uni dans l'Union - les perspectives n'étaient alors pas si sombres. En 2016, j'ai été invitée à l'université Blaise Pascal à Clermont-Ferrand, France. Le thème abordé était «L'Union européenne et le développement durable: Défis et perspectives». Ce fut l'occasion d'un échange entre des experts de haut rang et des

étudiants d'un réseau de formation initiale sur le développement des sciences de l'environnement. Puis, en 2018, j'ai participé à une conférence internationale sur l'avenir de l'intégration européenne organisée par l'Académie nationale des sciences de l'éducation Taras Shevchenko à Kiev, Ukraine. Ayant été à maintes reprises observatrice électorale en Ukraine, j'ai trouvé fort intéressant de redécouvrir le pays sous un autre angle. J'ai mené à cette occasion une discussion avec les étudiants sur le thème de la démocratie et de l'importance des valeurs fondamentales au sein de l'Union européenne - ce qui a donné lieu, peut-être sans surprise, à un échange extrêmement animé. En 2019, c'est l'université Alexandru Ioan Cuza à Iași, Roumanie, qui m'a invitée. Il s'agit non seulement de l'université la plus orientale de l'Union, mais aussi de la plus ancienne université en Roumanie. Les étudiants du diplôme européen avaient des connaissances très poussées sur la politique financière de l'Union et ce fut un réel plaisir d'échanger avec eux. Ma dernière expérience à ce jour dans le cadre du programme «PE au campus» est une brève conférence virtuelle sur la politique européenne de la jeunesse organisée par le European Center of Excellence de l'université du Colorado à Boulder, États-Unis. Et cela ne s'arrêtera pas là...

Par **Birgit Daiber**
Allemagne, V (1984-1994)
bir.dai@hotmail.com

PE au Campus : Un programme inestimable

J'ai déjà pris part à dix conférences et à deux webinaires sur le programme «PE au campus». Ces événements étaient tous, d'une façon ou d'une autre, intéressants. Tout a commencé à l'université de Coventry, en Angleterre. Après quelques jours de visite et plusieurs échanges avec des étudiants, j'ai participé à une table ronde pour débattre du rôle de la Grande-Bretagne dans l'Union, une réunion synonyme de retrouvailles. En effet, les débats étaient présidés par Lord Plumb, qui, après son départ à la retraite du Parlement européen, où il laisse le souvenir d'un président distingué, juste et déterminé, est devenu recteur de l'université de Coventry. Les étudiants et le personnel des universités ont toujours apprécié de pouvoir échanger leurs points de vue et de participer à des séances de questions-réponses. Cela leur donne l'occasion de comparer leurs perceptions et leurs observations universitaires avec les expériences quotidiennes des professionnels de la politique. Ces dernières années, les citoyens européens se sont tout particulièrement intéressés à la question du Brexit. Je n'ai jamais caché mes opinions. Le retrait du Royaume-Uni constitue de mon point de vue un recul pour mon pays. Mais plutôt que de céder à la tentation de prononcer un discours en ce sens, j'ai jugé utile d'expliquer de la manière la plus objective possible le contexte plus large et les implications du Brexit. C'est ainsi qu'il m'a été demandé de coucher sur le papier le contenu de mes interventions. L'ouvrage qui

en résulte, publié par les presses universitaires de Manipal, une université que j'ai visitée dans le cadre d'une conférence de l'AAD à l'université de Mangalore, en Inde, paraîtra plus tard cette année sous le titre «The Semi-Detached European».

J'aimerais revenir sur certaines visites qui ont contribué à mieux me faire connaître et comprendre l'histoire en cours de l'Europe. La liste des recteurs de l'université Babeş-Bolyai de Cluj-Napoca, en Roumanie, est un rappel des soubresauts politiques qui ont agité l'histoire de l'Europe centrale. On y retrouve des noms tout d'abord autrichiens/allemands, puis hongrois et enfin roumains. J'ai été particulièrement ravi de constater que de jeunes professeurs y proposent désormais des mastères en politique internationale en roumain, en hongrois et en hébreu moderne, comme pour proclamer un multiculturalisme souvent occulté par le passé, mais qui prospère aujourd'hui dans une nouvelle Europe centrale. Comme dans de nombreuses autres universités européennes, les cours y sont dispensés en anglais. Cette langue restera, malgré le Brexit, la lingua franca de la vie universitaire. Ma visite à l'École supérieure d'économie de Perm, en Russie, s'est elle aussi révélée passionnante. La Russie est un pays qui, plus que tout autre, remet son passé en question. La faculté des relations internationales y est aujourd'hui fascinée par la survie des partis de droite traditionnelle dans les

pays occidentaux, qui ont prospéré en défendant le capitalisme. Le corps enseignant a pourtant été scolarisé à l'époque soviétique, pendant laquelle l'effondrement inévitable du système capitaliste n'était pas une opinion politique, mais un fait établi. Les enseignants jouissent désormais de la liberté universitaire d'étudier comment ce phénomène étrange a non seulement survécu, mais continue de remporter des élections démocratiques.

En ce qui me concerne, je me réjouis que ces deux visites aient fait naître des amitiés et des coopérations toujours vivaces. Le centre Euroculture de l'université de Gottingen et l'université de technologie de Tallinn m'ont tous deux invité à participer à des visites privées et à des visioconférences. Le programme «PE au campus» m'a permis, ainsi qu'à d'autres, de distiller nos expériences et de les transmettre. Je souhaite longue vie à ce programme et j'encourage les autres membres de l'AAD à y participer.

Par **Michael Hindley**
Royaume-Uni, PSE (1984 - 1999)
mhindley1947@gmail.com

Célébrer vingt ans de collaboration

En 2018, le Centre de l'Union européenne de l'Illinois a célébré son vingtième anniversaire. Nous ne pouvons que reconnaître nos origines communes à l'heure où la coopération européenne et les relations transatlantiques nécessitent de nouvelles ressources pour promouvoir la compréhension des institutions et des processus d'intégration européenne auprès des universitaires, des étudiants, des décideurs politiques et du grand public.

En octobre 2015, nous avons reçu un ancien député du Parlement européen pour la première fois, Michael McGowen. M. McGowen a participé à une table ronde intitulée «Les limites de l'Union européenne mises à l'épreuve: Grèce, économie et crise des réfugiés» dans le cadre de la Conférence annuelle des études européennes de l'Illinois. Il a également visité plusieurs classes de notre campus et de la région,

à l'université d'État de l'Illinois et à l'université Wesleyan de l'Illinois. Nous avons par la suite accueilli l'ancien député européen Robert Evans, en octobre 2018. Lors de sa venue, M. Evans a visité des classes de notre campus et a participé à la table ronde «Élections et relations entre les États-Unis et l'Union européenne: comparaison entre les élections au Congrès américain et au Parlement européen et implications pour les relations transatlantiques». Il a également prononcé le discours d'ouverture de la Conférence des études européennes intitulée «Le Brexit et ses implications pour le reste de l'Union européenne». À notre initiative, M. Evans a également été invité à l'une des émissions de notre radio publique locale, animée par Niala Boodhoo, productrice en chef de l'Illinois Public Media.

Ces années ont jeté les bases d'une relation florissante avec l'AAD, permettant aux étudiants, aux membres de la faculté et de la communauté qui interagissent avec notre Centre d'en apprendre davantage sur le Parlement européen et sur l'Union européenne en général. Un an après le début de la pandémie de COVID-19, nous saluons la manière dont l'AAD nous a aidé à nous adapter aux nouvelles conditions imposées par le travail à distance. En juin 2020, nous avons suggéré au personnel de l'AAD de faire participer davantage d'anciens députés aux événements du Centre pour l'année universitaire 2020-2021. Notre objectif était



Robert Evans avec les étudiants de l'Université de l'Illinois en 2018

non seulement d'augmenter le nombre d'intervenants, mais aussi d'essayer de nouveaux formats d'événement rendus possibles par le fait de ne pas avoir à se déplacer aux États-Unis, tout en prenant en considération l'empreinte carbone de ces collaborations (une décision prise un peu en amont du déploiement du pacte vert pour l'Europe). Le personnel de l'AAD nous a prodigué un précieux soutien dans la concrétisation de nos propositions, le tout dans des délais qui prenaient en compte les différents cycles de travail de l'année.

Cet échange a donné lieu à une série d'événements autour de «La nouvelle dynamique de la politique» à l'automne 2020. Nous avons d'abord accueilli l'ancienne députée roumaine au Parlement européen Mme Maria Gabriela Zoana lors d'une table ronde intitulée «L'égalité des sexes: accélération ou ralentissement?», avec la participation d'un philosophe européen et d'un administrateur d'université en charge des questions de diversité et d'inclusion. Puis en novembre, les anciens députés allemand, M. Hans-Olaf Henkel, et hongrois, M. Benedek Jávör, ont proposé leurs regards croisés à l'occasion d'une table ronde intitulée «Technologie et durabilité dans l'Union européenne». À la suite de cette deuxième table ronde, nous avons eu le plaisir d'organiser des sessions de suivi autour d'un «café virtuel» entre MM. Henkel et Jávör et un groupe d'étudiants afin de consacrer davantage de temps aux questions qui n'avaient pas pu être posées lors de la table ronde ou qui touchaient à d'autres sujets, comme les carrières en politique



Michael McGowan lors de son intervention à l'Université de l'Illinois en 2015.

et dans la fonction publique. Nous leur sommes très reconnaissants de leur disponibilité.

Ce printemps, nous sommes très heureux de recevoir cinq anciens députés pour une série de séminaires qui font à la fois partie d'un cours (module) et d'un ensemble de manifestations publiques. Cette série d'événements, intitulée «Études de cas tirées des expériences du Parlement européen et des parlementaires», s'inscrit dans le cadre du cours intitulé «Quotidien du Parlement européen et des parlementaires». Ce cours s'appuie sur une tradition d'accès au Parlement européen et aux anciens députés qui a donné lieu à plusieurs recherches intéressantes menées par des anthropologues, ainsi qu'un recueil récemment édité sous le titre de «Shaping Parliamentary Democracy: Collected Memories from the European Parliament» (Façonner la démocratie parlementaire: recueil de souvenirs du Parlement européen) (Palgrave MacMillan, 2019).

Le personnel du Centre de l'Union

européenne de l'université de l'Illinois adresse ses sincères félicitations à l'Association des anciens députés au Parlement européen à l'occasion de son vingtième anniversaire. Nous nous félicitons de ce que nous avons accompli ensemble et nous réjouissons à la perspective des idées, solutions et collaborations qui verront le jour à l'issue de ces travaux face aux enjeux de la décennie à venir, et au-delà.

Par **Jonathan Larson, Docteur**
Directeur associé du Centre de l'Union européenne de l'université de l'Illinois (États-Unis)
 larsonjl@illinois.edu

EXPÉRIENCES PE AU CAMPUS

“

“PE au Campus” met le public au défi de réfléchir plus profondément au sujet exploré et de le voir sous différents angles. De plus, le programme est une chance pour beaucoup d'entre nous qui regrettent les jours et les émotions de l'université de prendre du recul et d'en profiter.

Mariela Baeva
ADLE 2007 - 2009
Bulgarie

“

J'ai eu le plaisir de m'entretenir avec des étudiants et des professeurs bien informés et intéressés de l'Université de Genève sur la façon dont le désastre du Brexit s'est produit et sur ce qui pourrait se passer ensuite.

Richard Corbett
S&D 1996- 2019
Royaume-Uni

“

Le souvenir le plus courant des programmes auxquels j'ai participé est celui de l'intérêt que les étudiants ont porté au Parlement et aux institutions européennes au sens large. Il est évident, surtout dans les pays non membres de l'UE, que nos valeurs et nos normes sont importantes pour la classe d'administrateurs publics en herbe que sont tant de ces étudiants. Il est clair que nous semons une foule d'idées et d'aspirations précieuses dans leur approche de la vie.

Lord Richard Balfé
Ancien Membre du conseil d'administration
de l'AAD responsable du programme PE au
Campus
PSE 1979 - 2002
PPE 2002 - 2004
Royaume-Uni

“

La Lutte pour la Démocratie doit être constante, nécessitant des efforts constants !

Le 17 novembre 2020, j'ai eu l'occasion de donner une conférence à l'Université York de Toronto.

En raison de la pandémie, les conférences ont eu lieu en ligne. Mais cela devrait être une exception, étant donné que le débat en ligne le dépouille de sa vivacité.

Malgré ces circonstances malheureuses, la discussion s'est bien développée.

Néanmoins, le programme crée une situation gagnant-gagnant. Il permet aux étudiants de bénéficier de nos expériences d'anciens députés européens et à nous de rester actifs dans le domaine scientifique.

Dr. Stefan Gehrold
PPE 2018 - 2019
Allemagne



EUROPEAN PARLIAMENT
TO CAMPUS

“

Une excellente idée de Lord Balfe, âme du programme EP to Campus depuis sa naissance, accueillie avec un enthousiasme qui perdure après ces 15 années de grande acceptation.

Je suis très reconnaissant pour le programme qui m'a permis de revisiter les Universités (Deusto et Salamanque) où j'ai étudié, et beaucoup d'autres, toujours aimables et amicales pour "prêcher l'Europe".

José María Gil-Robles
PPE-DE 1989 - 2004
Espagne

“

Participer au programme "PE au Campus" est toujours un défi intellectuel et une aventure émotionnelle. Il est passionnant de susciter l'intérêt des jeunes pour les affaires européennes et plutôt agréable de voir s'ils s'y intéressent un peu plus à la fin de la réunion. Tous mes programmes ont été remarquables, mais le plus intéressant a peut-être été celui d'Izmir, en Turquie. Si c'est possible, nous devrions impliquer davantage d'universités non européennes pour promouvoir nos valeurs auprès de leurs étudiants.

Gyula Hegyi
PSE 2004 - 2009
Hongrie



“

C'était exaltant de se rendre sur un campus universitaire situé à seulement trois kilomètres de la maison de mon enfance. Le campus était un chantier naval lorsque j'étais enfant et, en 2012, il avait servi de village des athlètes pour les Jeux olympiques de Londres. J'ai passé deux jours avec des étudiants de premier cycle stimulants et un autre jour avec des élèves des écoles voisines venus goûter à la vie universitaire. J'ai apprécié chaque moment et j'encouragerais d'autres anciens membres à participer au programme - même si c'est très local !

David Hallam
PSE 1994 - 1999
Royaume-Uni

“

Le programme (PE au Campus) est une excellente occasion de rapprocher le travail législatif européen et le Parlement européen des étudiants universitaires en Europe et au-delà. Mieux comprendre les procédures, les positions, les débats et les dilemmes, c'est mieux comprendre le fonctionnement de l'UE, et cela peut donner à la jeunesse européenne le sentiment de participer aux discussions animées des institutions européennes. Cela renforce l'Europe plus que des millions de slogans.

Benedek Jávor
Verts/ALE 2014 - 2019
Hongrie

“

La série “PE au Campus” joue un rôle essentiel dans le dialogue intergénérationnel. En novembre 2020, je me suis rendue virtuellement à l’université de York où j’ai donné une conférence et répondu à de nombreuses questions intéressantes sur l’égalité des sexes dans l’UE et dans le monde, le Brexit et la politique d’immigration. J’ai également pris la parole au Manipale Centre for European Studies, en Inde, en novembre, sur l’égalité des sexes et la lutte pour la démocratie. Les étudiants des deux sessions étaient très engagés, informés et curieux. La jeune génération me remplit de positivité pour l’avenir. Nous devons continuer à parler et à nous écouter les uns les autres.

Jackie Jones
S&D 2019 - 2020
Royaume-Uni

“

Lorsque les résultats du référendum sur le Brexit sont sortis, je donnais un cours à l’ESSEC Business school, un étudiant écossais déçu s’est immédiatement exclamé: “Nous resterons dans l’UE !”.

Zofija Mazej Kukovič
Ancienne Membre du conseil d’administration
de l’AAD responsable du programme PE au
Campus
PPE 2011 - 2014
Slovénie

“

Mes expériences PE au Campus ont été merveilleuses. Les missions dans les universités de Roumanie, de Turquie, d’Australie et de Nouvelle-Zélande m’ont offert d’énormes possibilités de flux de connaissances de tous côtés. Je vous remercie.

Baroness Nicholson of Winterbourne
ELDR 1999 - 2009
Royaume-Uni

“

J’ai trouvé le programme PE au Campus très enrichissant et intéressant. Partager mon expérience avec les étudiants et le personnel des universités a été mutuellement bénéfique et a encouragé le débat.

Seán Ó Neachtain
UEN 2002 - 2009
Irlande



**EUROPEAN PARLIAMENT
TO CAMPUS**

“

Je n'ai pu en profiter qu'une seule fois, c'était en 2016 à l'Université de Clermont Ferrand où nous avons rencontré un Professeur de Hongrie très engagé qui enseignait la durabilité. Il avait invité un Professeur intéressant de l'île, membre du club de Rome, qui était une connexion importante avec mes débuts verts en 1979.

Les étudiants étaient sympathiques et engagés et venaient de presque tous les pays du monde. J'ai particulièrement essayé de parler aux étudiants d'Europe de l'Est et d'Afrique. Le débat en soirée avec les députés de la région, était intéressant. Nous avons également rencontré des artistes dans les rues et visité le volcan tranquille situé à proximité.

Je pense que ces programmes sont très essentiels et peuvent enrichir les étudiants autant que nous-mêmes.

*Eva Quistorp
Verts/ALE 1989 - 1994
Allemagne*

“

Après avoir quitté le PE en 2014, j'ai tout de suite rejoint l'Association des anciens députés. Pour moi, c'était très important de ne pas perdre le contact avec le Parlement et les anciens collègues.

Je me suis rendu deux fois à l'université De Montfort à Leicester, en Angleterre. Avant le Brexit avec Malcolm Harbour, Royaume-Uni, et après le Brexit avec Seán Ó Neachtain. Irlande. Extrêmement bien organisé et préparé par le professeur Alasdair Bair.

J'ai également rendu visite à l'Université de Szeged en Hongrie et à Anita Pelle, titulaire du siège de la Chaire Jean Monnet.

J'apprécie beaucoup l'idée du Campus européen de rencontrer des étudiants et des enseignants qui discutent de l'UE et de l'avenir de l'Europe. En plus, bien sûr, de rencontrer d'anciens collègues.

Cela me rappelle de bons souvenirs.

*Olle Schmidt
ADLE 1999 - 2014
Suède*

“

Rencontrer des étudiants du monde entier pour partager mes idées et mes expériences en tant qu'ancien député européen est un moyen efficace de démystifier la politique et de promouvoir la citoyenneté active.

*Julie Ward
S&D 2014 - 2020
Royaume-Uni*



Lord Richard Balfe lors de sa participation au programme "PE au Campus" à l'Université Yeditepe à Istanbul-Tukey en 2011, l'un des premiers programmes "EP to Campus".

JOYEUX 20E ANNIVERSAIRE

“

Je tiens à exprimer ma profonde reconnaissance à l'équipe de l'AAD, dont l'énergie et le talent animent l'esprit d'une communauté aux valeurs partagées.

Mariela Baeva
ALDE 2007 - 2009
Bulgarie

“

BON ANNIVERSAIRE !

Je trouve l'Association très utile pour garder le contact avec les collègues que j'ai côtoyés pendant mes dix-huit années de député européen. Je félicite toute l'équipe dirigeante pour son travail, ses initiatives et toutes les informations qu'elle me fournit, ainsi que pour les rencontres qu'elle organise, désormais virtuelles.

Bonne continuation !

“

Malgré le Brexit, l'AAD est la continuation de ma décennie heureuse et positive au Parlement et personne ne peut briser les amitiés et les alliances nouées et poursuivies au cours de ces années.

John Bowis
PPE-DE 1999 - 2009
Royaume-Uni

“

Je tiens à féliciter l'Association des anciens députés à l'occasion de son 20e anniversaire. L'association des anciens députés est une ressource et un réseau fantastique pour les députés européens. J'ai eu le privilège de servir en tant que député européen pendant trois législatures, et l'Association des anciens députés permet aux amis et aux anciens collègues de rester en contact, de partager de nouvelles idées et de soutenir l'avancement des idéaux de l'Union européenne ainsi que la paix et la prospérité des citoyens que nous avons représentés avec beaucoup de fierté au Parlement européen.

Pat the Cope Gallagher
ADLE 1994 - 2002 & 2009 - 2014
Irlande

“

Quitter le PE serait une rupture difficile à vivre s'il n'y avait pas l'AAD pour maintenir le lien entre les députés, les informer de l'actualité européenne, afin qu'ils puissent être toujours les ambassadeurs de l'UE. Merci à tous ceux qui font vivre cette Association, et nous permettent de faire partie de cette grande famille européenne.

Bon anniversaire!

Françoise Grossetete
PPE 1994 - 2019
France



MESSAGES DE MEMBRES

“

L'honneur d'être élu au Parlement européen est l'apogée de toute carrière. L'Association des anciens députés constitue le forum idéal pour que les personnes qui ont bénéficié de ce privilège puissent entretenir de bonnes amitiés et transmettre la valeur de leur expérience.

Alasdair Hutton
DE 1979-1989
Royaume-Uni

“

Les anciens députés sont des “ponts vivants”.

Nous, les anciens, restons attachés aux valeurs démocratiques en construisant des ponts symboliques sur une base volontaire. Ceux-ci nous permettent, en tant qu'anciens députés, de construire des réseaux culturellement et politiquement fiables. Même au-delà de l'UE. Construits sur des bases solides, ces ponts garantissent un dialogue durable et précieux les uns avec les autres.

Brigitte Langenhagen
PPE-DE 1990 - 2004
Allemagne

“

Pour moi, cette Association parlementaire est une plate-forme supranationale utile qui pourrait nous offrir :

de recycler nos expériences et nos capacités politiques ;

de les investir dans des stratégies d'anticipation et de dissuasion des conflits.

María Izquierdo
PSE 1989 - 2004
Espagne

“

Pour moi, l'association des anciens membres est un lien avec les amis européens et un triste rappel de ce que nous, Britanniques, avons si bêtement jeté en quittant l'UE. Cependant, la géographie et l'histoire ne peuvent être niées et quoi qu'il arrive, nous sommes toujours voisins.

Roy Perry
PPE-DE 1994-2004
Royaume-Uni

“

Le mandat de député européen a été un honneur très spécial, une responsabilité et une obligation qui m'accompagneront toute ma vie. L'AAD me donne l'occasion de continuer à faire partie de cette “famille” spéciale. Je peux encore avoir un pied dans la porte aujourd'hui. Je peux continuer à participer à ce qui se passe à Bruxelles et à Strasbourg grâce à une information approfondie. Je peux continuer à aider à construire la Maison de l'Europe, ce qui me remplit d'une grande joie.

Gisela Kallenbach
Verts/ALE 2004 - 2009
Allemagne

“

En prenant des décisions en tant que député européen, on s'habitue à aborder les questions dans une perspective européenne, et pas seulement nationale. L'AAD me permet d'être parmi d'autres personnes qui ont ce même sentiment d'être avant tout des “Européens”. Cela me donne un grand sentiment de compréhension commune et de camaraderie.

Peter Price
EDP 1979 - 1994
Royaume-Uni

“

L'AAD a d'abord signifié pour moi de ne pas perdre le lien avec d'anciens collègues merveilleux et bons et avec les débats en cours dans notre sphère démocratique politique et culturelle commune, le Parlement européen. Cela signifie aussi beaucoup de bons souvenirs et d'inspirations, avec les souvenirs des voyages très bien préparés et organisés en Tunisie, en Turquie, au Maroc, en Géorgie, en Serbie et dans d'autres pays. Par conséquent, je suis reconnaissante pour cette communauté et l'équipe et la présidence de l'AAD qui nous aident tous à soutenir les sociétés civiles dans les pays, qui coopèrent avec l'Union européenne et qui sont membres et apprennent à connaître leurs parlements et leurs ministres et la vie de leurs villes. Ces réseaux entre collègues et citoyens de différents pays européens sont essentiels mais plus difficiles à réaliser dans des situations telles que la crise financière, la mondialisation, les pouvoirs mondiaux autoritaires, les pandémies et l'énorme fossé entre les super riches et les pauvres. Néanmoins, nous pouvons compter sur l'espoir de nos précurseurs comme Jean Monnet, Jacques Delors, Simone Veil, tous ceux qui ont aidé à construire une Europe démocratique et moderne, avec l'égalité pour les femmes et les minorités, et qui ont construit des ponts entre les traditions et les innovations culturelles, les différentes religions et les différents styles de vie. Que les droits fondamentaux, le green deal, et les SDGs pour 2030 au sein de l'ONU soient notre guide commun pour de nombreuses questions pratiques pour plus d'une génération de politiciens européens. Et que nous ayons toujours la joie de nous retrouver et de nous embrasser sainement !

Eva-Maria Quistorp
Verts/ALE 1989 - 1994
Allemagne

“

Restez "à jour" - Merci beaucoup à l'Association des anciens membres de contribuer à ce projet et pour votre soutien constant et sympathique !

Peter Simon
S&D 2009 - 2019
Allemagne

“

J'ai adoré mon travail au Parlement et je sais que j'ai contribué à améliorer la vie de millions de personnes. En tant que fière européenne qui considère le Brexit comme une erreur tragique, j'apprécie l'opportunité de maintenir des liens étroits avec mes pairs et de promouvoir le travail du parlement, surtout en période d'incertitude.

Julie Ward
S&D 2014 - 2020
Royaume-Uni

“

En tant qu'ancien membre britannique, l'Association me permet de conserver mes références européennes. Le Brexit ne peut nous empêcher d'être européens et l'Association nous permet de poursuivre cette solidarité avec nos anciens camarades et collègues.

Terry Wynn
PSE 1989 - 2006
Royaume-Uni

MESSAGES D'AUTRES ASSOCIATIONS

Président Hans-Gert Pöttering

Au nom de la FP-AP, je tiens à vous féliciter, vous et votre association, à l'occasion du 20^e anniversaire de sa fondation.

La FP-AP est fière d'avoir l'AAD comme membre de notre association et nous apprécions les précieuses contributions des membres de l'AAD à notre travail.

La FP-AP vous souhaite, ainsi qu'à votre association, le meilleur pour l'avenir.

et que nous continuerons à avoir les mêmes bons contacts et collaborations que nous avons eus au cours des vingt dernières années.

Cordialement,

Rune Rydén

*Président de l'association européenne des anciens parlementaires
des Etats membres du Conseil de l'Europe (FP-AP)*



Monsieur le Président

Au nom de l'Association des Parlementaires Turcs et en mon nom propre, j'aimerais vous féliciter, vous et vos collègues, à l'occasion du 20^{ème} anniversaire de l'AAD.

Au cours des vingt dernières années, l'AAD a déployé des efforts considérables pour réaliser sa mission principale de renforcer la démocratie parlementaire et servir l'unité européenne.

Nous sommes ravis de partager la même plateforme sous l'égide de l'Association européenne des anciens parlementaires des pays membres du Conseil de l'Europe (FP-AP) et je me souviens avec une grande satisfaction de la visite d'étude du président de l'AAD de l'époque, M. Pat Cox, et de sa délégation en Turquie en octobre 2012.

Je tiens à souligner que l'Association turque est prête à coopérer activement avec l'AAD dans divers domaines d'intérêt commun. Je crois de tout cœur que l'AAD et l'Association turque entreprendront des activités fructueuses à l'avenir.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Nevzat Pakdil

Président de l'Association des Parlementaires Turcs





European Parliament
**FORMER MEMBERS
ASSOCIATION**

Association des Anciens Députés au Parlement Européen

Tél.: + 32(0)2 284 07 03
formermembers@europarl.europa.eu

Parlement européen - Bât. József Antall 02Q073
Rue Wiertz, B-1047 Bruxelles.

www.formermembers.eu